BUSINESS SCHOOL

Hervé Stolowy - Yuan Ding - Georges Langlois

COMPTABILITÉ ET ANALYSE FINANCIÈRE

UNE PERSPECTIVE GLOBALE

Traduction et adaptation de la 5e édition anglaise

4e édition

- POWERPOINT*
- CORRIGÉS DES EXERCICES D'APPLICATION*
- COMPLÉMENTS DE COURS
- GLOSSAIRE

NOTO.DEBOECKSUPERIEUR.COM

*Accès réservés uniquement aux enseignants

deboeck SUPÉRIEUR

NOTO VERSION NUMÉRIQUE

COMPTABILITÉ ET ANALYSE FINANCIÈRE

BUSINESS SCHOOL

Buigues P.-A., Lacoste D., *Stratégies d'internationalisation des entreprises. Menaces et opportunités*

Hanoune É., Very P., *Du produit vers le service, Stratégies d'évolution de l'entreprise industrielle vers les activités de service*

Hellriegel D., Slocum J. W., *Management des organisations*, 2e édition

Hilton R. W., Maher M. W., Selto F. H., *Comptabilité de gestion et contrôle des coûts, Stratégies des décisions en entreprises*

Ingham M., *Vers l'innovation responsable, Pour une vraie responsabilité sociétale*

Tidd J., Bessant J., Pavitt K., *Management de l'innovation, Intégration du changement technologique, commercial et organisationnel*

Stankiewicz F., *Manager RH, Des concepts pour agir*, 2e édition

Stolowy H., Ding Y., Langlois G., *Comptabilité et analyse financière, Une perspective globale*, 4e édition

BUSINESS SCHOOL

Hervé Stolowy - Yuan Ding - Georges Langlois

COMPTABILITÉ ET ANALYSE FINANCIÈRE

UNE PERSPECTIVE GLOBALE

Traduction et adaptation
de la 5e édition anglaise

4e édition

deboeck SUPÉRIEUR

Ouvrage original
Financial Accounting and Reporting – A Global Perspective, fifth edition, by Hervé Stolowy and Yuan Ding
© 2017, Cengage Learning
All Rights Reserved

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : **www.deboecksuperieur.com**

© De Boeck Supérieur s.a., 2017
4e édition
Rue du Bosquet, 7 – B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits réservés pour tous pays.
Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Imprimé aux Pays-Bas

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale, Paris : février 2017 ISSN 1782-8147
Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2017/13647/004 ISBN 978-2-8073-0617-2

SOMMAIRE

LES AUTEURS 7

AVANT-PROPOS 11

CHAPITRE 1
COMPTABILITÉ : LE LANGAGE DE L'ENTREPRISE 17

CHAPITRE 2
INITIATION AUX ÉTATS FINANCIERS 69

CHAPITRE 3
LES ÉTATS FINANCIERS : INTERRELATIONS ET CONSTRUCTION 137

CHAPITRE 4
PRINCIPES COMPTABLES ET RÉGULARISATIONS
DE FIN D'EXERCICE 183

CHAPITRE 5
RÉGLEMENTATION DE LA COMPTABILITÉ
ET DES ÉTATS FINANCIERS 237

CHAPITRE 6
PROBLÈMES DE COMPTABILISATION DES PRODUITS
D'EXPLOITATION 299

CHAPITRE 7
IMMOBILISATIONS CORPORELLES 359

CHAPITRE 8
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 413

CHAPITRE 9
STOCKS 455

CHAPITRE 10
INSTRUMENTS FINANCIERS AU BILAN ET COMPTABILITÉ À LA JUSTE VALEUR 495

CHAPITRE 11
CAPITAUX PROPRES 551

CHAPITRE 12
PASSIFS 603

CHAPITRE 13
REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES 669

CHAPITRE 14
ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT 723

CHAPITRE 15
ANALYSE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (OU BILAN) 761

CHAPITRE 16
CONSTRUCTION DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 797

CHAPITRE 17
ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE ET QUALITÉ DES BÉNÉFICES 835

CHAPITRE 18
ANALYSE PAR LES RATIOS, ANALYSE FINANCIÈRE ET AU-DELÀ 871

INDEX 933

TABLE DES MATIÈRES 941

LES AUTEURS

Hervé Stolowy est professeur de comptabilité à HEC Paris (Jouy-en-Josas, France). Il est diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris, titulaire d'une maîtrise de droit privé (université de Paris-Val-de-Marne), d'une licence de langues étrangères appliquées anglais-russe (université de Paris-Sorbonne), d'un doctorat de gestion (université de Paris-Sorbonne) et d'une habilitation à diriger des recherches doctorales. Il est expert-comptable diplômé.

Il est l'auteur et le coauteur de 15 ouvrages, de chapitres dans 21 ouvrages collectifs, et il a publié plus de 85 articles dans des revues de recherche théorique et appliquée, comme *Abacus*, *Accounting Auditing & Accountability Journal, Accounting, Organizations and Society, Advances in International Accounting, Comptabilité – Contrôle – Audit*, *Contemporary Accounting Research*, *European Accounting Review*, *Finance – Contrôle – Stratégie*, *The International Journal of Accounting*, *Issues in Accounting Education*, *Journal of Accounting and Public Policy*, *Journal of Business Ethics*, *Journal of International Business Studies, Les Echos*, *Review of Accounting and Finance*, la *Revue de Droit Comptable* et la *Revue Française de Comptabilité*.

Ses domaines de recherche et d'enseignement s'étendent à la comptabilité financière et internationale. Il s'intéresse plus particulièrement aux IFRS, aux actifs incorporels, aux manipulations comptables et à la conception des tableaux des flux de trésorerie et à leur utilisation. Le professeur Stolowy est membre de l'Association francophone de comptabilité (AFC), de l'European Accounting Association (EAA), de l'American Accounting Association (AAA) et de l'Association canadienne des professeurs de comptabilité (ACPC). Il est un ancien président de l'AFC et un ancien co-rédacteur en chef de *Comptabilité – Contrôle – Audit*. Il est le rédacteur en chef *de* l'*European Accounting Review* (2016-2019). Il a été membre du « *Comité d'examen des avis sur les normes comptables* (SARG) créé pour donner des avis à la Commission (européenne) sur l'objectivité et la neutralité des opinions du *Groupe consultatif européen pour l'information financière* (EFRAG) ».

Hervé Stolowy enseigne la comptabilité financière et l'analyse financière dans les programmes de formation d'HEC Paris (programme HEC-MBA et master HEC de science de gestion – *Grande École*). Il enseigne aussi dans le programme d'études doctorales d'HEC (recherche en comptabilité financière).

Yuan Ding est vice-président et doyen de la China Europe International Business School (CEIBS) où il occupe la chaire de Cathay Capital en comptabilité. Avant d'exercer à la CEIBS,

il était membre titulaire du personnel enseignant d'HEC Paris. Il a obtenu un doctorat de gestion de l'université Montesquieu (Bordeaux IV). Il est aussi titulaire d'une maîtrise d'administration des entreprises de l'université de Poitiers.

Les travaux de recherche du professeur Ding ont été publiés dans *Accounting, Organizations and Society, Journal of Accounting and Public Policy, European Accounting Review*, *Abacus*, *The International Journal of Accounting*, *Review of Accounting and Finance*, *Advances in International Accounting*, *Issues in Accounting Education*, *le Journal of Business Ethics, Journal of Corporate Finance, Managerial Finance*, *Journal of Business Venturing*, *Journal of International Business Studies, Management International Review, Corporate Governance: An International Review, International Journal of Disclosure and Governance* et dans plusieurs revues scientifiques françaises de premier plan.

Le professeur Ding est membre de *l'Association européenne de comptabilité*, de *l'Association francophone de comptabilité* et de *l'American Accounting Association*. Il est rédacteur associé de l'*European Accounting Review* et il a exercé les fonctions de rédacteur en chef et de membre du comité éditorial de plusieurs revues universitaires internationales en comptabilité et audit. Ses travaux en cours sont consacrés aux éléments incorporels, à l'harmonisation internationale de la comptabilité, à la gestion des bénéfices et aux malversations comptables, aux prévisions des analystes, aux problèmes de gouvernement des sociétés, aux questions d'introduction en Bourse, d'investissements directs à l'étranger et à la réforme comptable en Chine.

Le professeur Ding enseigne la comptabilité financière, l'analyse comptable, la comptabilité internationale et le gouvernement des sociétés, dans le cadre de la préparation au master de science de gestion, au MBA, à l'EMBA et au doctorat en Chine et en Europe. À la CEIBS, il a été l'un des fondateurs du premier programme public destiné aux directeurs financiers en 2005 et il participe à de nombreux programmes destinés aux cadres dirigeants en collaboration avec Harvard, Wharton, l'INSEAD, l'IMD, l'université de New York, la London School of Economics, l'IESE et HEC Paris. Il intervient souvent comme consultant auprès de nombreuses entreprises transnationales et chinoises, dans les domaines de la communication financière, du gouvernement des sociétés, de la conception des systèmes de contrôle des coûts, des prises de participation et des fusions. En mai 2011, le professeur Ding a créé le « *Ding Yuan Index Neutral Fund* » sur le marché intérieur chinois des actions et il est ainsi devenu le premier professeur de comptabilité et de finance de Chine continentale à diriger un fonds commun de placement. Il est également administrateur de plusieurs sociétés cotées chinoises et d'institutions financières en Chine continentale, à Hong Kong, au Canada et en Europe.

L'équipe d'auteurs est le reflet de l'esprit et du style du manuel. Hervé Stolowy et Yuan Ding apportent les points de vue du praticien et chercheur en comptabilité et communication financière et de l'analyste financier extérieur, tandis que Michel Lebas, co-auteur des trois premières éditions, a exprimé les préoccupations du gestionnaire interne dans la conception des systèmes d'information et dans l'interprétation de l'information comptable. Vivant actuellement et travaillant dans deux continents distincts (Europe et Asie), l'équipe offre une vision mondiale synthétique exceptionnelle des problèmes comptables du moment et de leurs implications pour la gestion.

Georges Langlois a assuré la traduction de l'ouvrage de Hervé Stolowy et Yuan Ding, et son adaptation au contexte francophone. Il est professeur agrégé honoraire d'économie et gestion. Il est ancien élève de l'École normale supérieure de l'enseignement technique (aujourd'hui École normale supérieure de Cachan). Il a lui-même longtemps enseigné la comptabilité financière, la comptabilité de gestion et le contrôle de gestion dans cet établissement supérieur de recherche et de formation de l'élite des professeurs des disciplines technologiques industrielles et économiques. Il y était responsable de la préparation des élèves-professeurs, aux épreuves comptables de l'agrégation d'économie et gestion. Il a été membre du jury de cette agrégation pendant neuf ans. Il a aussi été membre du jury de l'agrégation tunisienne homologue pendant cinq ans.

Il est l'auteur de nombreux manuels couvrant les domaines de la comptabilité financière et de gestion, de la finance, du contrôle de gestion ainsi que des mathématiques appliquées à la gestion. Plus récemment, il a eu une activité de traducteur et d'adaptateur d'ouvrages américains de comptabilité, de contrôle de gestion et de finance.

Il est ancien trésorier de l'Association francophone de comptabilité (AFC).

AVANT-PROPOS

1. COMPTABILITÉ ET COMMUNICATION FINANCIÈRE : UNE APPROCHE INTERNATIONALE.

La quatrième édition en français de ce manuel est la traduction et l'adaptation de l'ouvrage « *Financial Accounting and Reporting, a Global Perspective, 5th edition* », écrit en langue anglaise par Hervé Stolowy et Yuan Ding. Les auteurs ont voulu combler un vide en écrivant un manuel spécialement adapté aux besoins du public *international* des MBA et des programmes de formation continue de cadres supérieurs. Le recrutement de ces étudiants a conduit les auteurs à :

- rédiger en anglais qui est la langue de travail incontournable entre étudiants et enseignants venant de pays différents ;
- dispenser un enseignement exempt de liens avec une réglementation et une culture nationale particulière.

Il était cependant dommage que le contenu innovant de l'ouvrage d'Hervé Stolowy et Yuan Ding reste le privilège des étudiants maîtrisant l'anglais comptable et des enseignants intervenant dans des institutions ou des programmes de formation où la langue de travail est l'anglais.

C'est ce qui a donné l'idée d'écrire cette version en français de l'ouvrage d'Hervé Stolowy et Yuan Ding. Même les utilisateurs francophones de la version originelle en anglais, peuvent tirer profit de cette traduction et adaptation. Leur formation serait incomplète s'ils restaient ignorants du vocabulaire comptable et financier de leur langue maternelle, des règles particulières et des pratiques comptables de leur propre pays. Outre l'infirmité culturelle d'une méconnaissance de leur tradition nationale, cette lacune constituerait un obstacle à la communication entre des cadres supérieurs formés à l'anglo-saxonne et ceux formés en français.

2. UNE PERSPECTIVE INTERNATIONALE POUR NON-SPÉCIALISTES DE LA COMPTABILITÉ

De nos jours, les programmes de formation supérieure en gestion ont une audience *internationale*. Cet ouvrage prend acte des besoins résultant de cette situation. Il a été

écrit pour enseigner la comptabilité et la communication financière à des non-spécialistes en s'attachant à trois aspects :

- D'abord, il est délibérément orienté vers l'utilisateur de l'information comptable, tant dans l'explication des principes que dans la pratique de l'analyse comptable et financière.
- Ensuite, son approche *n'est pas l'expression d'une norme nationale*. Les questions sont exposées en faisant appel à la réflexion, en parcourant les différentes solutions admissibles. Autant que possible, toutes les solutions envisageables sont étudiées avec leur logique, leurs avantages et leurs inconvénients.
- Il adopte un *point de vue international*. Bien que les auteurs se réfèrent délibérément aux principes et aux règles des IFRS, ils ne négligent pas et expliquent aussi les conséquences des positions différentes que d'autres normalisateurs ont pu adopter sur des questions conséquentes. Notre choix reflète simplement les progrès de l'harmonisation et de la convergence entre les législations et normes nationales et le normalisateur international mondialement reconnu.

2.1 *OBJECTIFS DU MANUEL*

Cet ouvrage présente une initiation à la comptabilité, à l'analyse comptable et à la communication financière. Il est destiné :

- aux étudiants en gestion, poursuivant leurs études dans des institutions où l'on considère que connaître un seul système comptable (national) est une préparation insuffisante au monde dans lequel les étudiants travailleront ;
- aux étudiants de premier et de second cycle universitaire dans l'expérience de la gestion est encore faible ;
- aux cadres supérieurs, non spécialistes de la finance quels que soient leur environnement et leur expérience, dont les fonctions sont éloignées des techniques financières, qui veulent néanmoins être en mesure d'évaluer les résultats financiers des entreprises où ils interviennent et de décoder la manière dans ces résultats sont communiqués au monde extérieur ;
- aux cours de niveau intermédiaire, en analyse comptable, en information financière et en comptabilité internationale, en complétant le manuel par les annexes en ligne sur le site http://noto.deboecksuperieur.com.

2.2 *NOTRE MÉTHODE EST ADAPTÉE AUX CARACTÉRISTIQUES DE L'AUDIENCE VISÉE*

La méthode est fondée sur les idées suivantes :

- Nous avons adopté le point de vue de l'*utilisateur* plutôt que de celui du technicien. Ce choix repose sur la conviction que les « étudiants » en gestion (en formation initiale, supérieure ou continue), quelle que soit leur spécialisation ou leur future carrière, seront essentiellement des utilisateurs réguliers des états financiers.

- Qu'ils utilisent l'information comptable et financière en interne, en tant que cadres supérieurs et dirigeants, ou qu'ils soient des utilisateurs extérieurs (investisseurs, analystes, etc.), ils devront interpréter les données financières.
- Il leur suffit d'avoir assez de connaissance des procédures comptables pour ne pas être à la merci de ceux qui produisent l'information. La connaissance du passé permet au décideur, compte tenu de l'environnement économique mondial, d'avoir une idée de la performance financière future de l'entité et des risques impliqués par son comportement, par son modèle d'entreprise et par les décisions qu'elle est susceptible de prendre ou qu'elle a déjà prises.
- Les lecteurs de cet ouvrage sont des spécialistes aussi bien que des non-spécialistes. Tout en aidant les non-spécialistes à devenir compétents dans la connaissance et dans l'utilisation de l'information financière, notre méthode ouvre une nouvelle perspective aux spécialistes qui revisitent, du point de vue de l'utilisateur, l'information qu'ils rédigent, et qui reconsidèrent leur stratégie de communication financière afin de mieux répondre aux besoins de ceux auxquels elle est destinée.
- Ce manuel s'appuie sur des exemples tirés du monde réel. Il intègre de très nombreux extraits des rapports annuels de sociétés de secteurs d'activité variés, de tailles différentes et établies sur les cinq continents. Certains passages des rapports annuels sont commentés de manière approfondie, afin d'entraîner les étudiants à la lecture et à l'interprétation des rapports annuels et des articles de la presse financière.
- Au lieu d'imposer une solution réglementaire (technique) à un problème de communication ou d'évaluation, nous avons préféré étudier d'abord la logique économique du problème. Nous définissons ensuite les types de solutions possibles et leur incidence sur les décisions d'une entreprise ou d'un utilisateur extérieur. Les normes et règlements comptables résultent d'une logique exposée, s'il y a lieu, dans les chapitres.
- Au long de l'ouvrage, en fonction du contexte, nous citons et commentons les dernières normes de l'IASB (IAS/IFRS). Nous sommes convaincus que, dans bien des cas, les recommandations de l'IASB, compte tenu de leur marge d'interprétation et de leur souplesse, proposent des solutions satisfaisantes. Cependant, nous n'hésitons pas à éclairer les domaines où le débat reste ouvert ou ceux où nous sommes en désaccord, du point de vue de l'utilisateur, avec la solution officiellement recommandée.
- Chaque chapitre est complété en cinq parties : (1) Résumé, (2) Exercices résolus de révision, (3) Problèmes et QCM d'application, (4) Bibliographie et (5) Documents disponibles en ligne.
- Un glossaire est publié en ligne sur le site Internet de l'éditeur. La plupart des chapitres y sont complétés par des annexes qui traitent de questions particulières.
- Les auteurs ont écrit ce manuel avec l'intention de montrer que des synthèses comptables de qualité sont essentielles aux décideurs. Comprendre les états financiers est aussi important pour les dirigeants que de lire les journaux. La bonne

comptabilité, comme le bon journalisme, observent des règles et sont contraints par le professionnalisme, la culture, la morale et la tradition. Le talent du journaliste, comme celui du comptable, repose sur sa capacité à donner une image fidèle des événements. La comptabilité décrit la réalité économique des entreprises en utilisant un langage spécialisé. Nous espérons que cet ouvrage démythifiera le monde de la communication financière.

2.3 *QUELQUES CONSIDÉRATIONS PRATIQUES*

- Comme le choix de l'unité monétaire n'interfère pas avec le raisonnement, nous utilisons systématiquement une unité monétaire (UM) symbolique, sauf quand il s'agit d'exemples tirés de la vie réelle. Dans ce dernier cas, nous nous référons à la monnaie réelle.
- Dans certains tableaux, les parenthèses sont équivalentes à un signe négatif, comme le veut la pratique comptable de nombreux pays.
- Les tableaux et les figures sont numérotés par chapitres. Ceux qui sont insérés dans les compléments en ligne sont signalés par la lettre C après le numéro (par exemple, tableau 12.1C signifie ; l^{er} tableau du complément en ligne du chapitre 12, tandis que le tableau 12.1 est le 1er tableau du chapitre 12 dans le manuel que vous tenez entre vos mains).
- Les entrées du glossaire apparaissent en gras dans l'ouvrage.

2.4 *SUPPORT EN LIGNE*

Un support en ligne propose des compléments de cours et des corrigés d'exercices, sur le site **http://noto.deboecksuperieur.com**.

2.5 *NOUVEAUTÉS DE LA QUATRIÈME ÉDITION EN FRANÇAIS (CINQUIÈME ÉDITION EN ANGLAIS)*

Outre la mise à jour des IFRS et la reproduction des derniers rapports financiers disponibles au moment de l'écriture de l'ouvrage, la quatrième édition offre :

- La conformité aux normes IFRS en vigueur à l'été 2016.
- Dans le corps des chapitres et dans les exercices, de nouveaux exemples mis à jour de la vie d'entreprises réelles opérant dans de nombreuses parties du monde, avec une augmentation des cas de sociétés dont le siège est en Asie.
- D'importantes mises à jour du chapitre 6 sur la comptabilisation des produits d'exploitation (l'IFRS 15 *Produits des contrats avec les clients* qui se substitue à l'IAS 18).
- Une mise à jour du chapitre 10 (IFRS 9 révisée *Instruments financiers*).
- D'importantes mises à jour de la section traitant des contrats de location dans le chapitre 12 (IFRS 16 *Contrats de location* qui se substitue à l'IAS 17).
- Augmentation des sections relatives à l'analyse financière dans plusieurs chapitres avant les chapitres particulièrement consacrés à l'analyse comptable et financière.

- Permutation de l'ordre des chapitres 14 et 16 dans la partie du manuel qui traite de l'analyse des états financiers.
- Approfondissement du niveau des détails dans un grand nombre de nouveaux exercices de révision à la fin des chapitres.
- Problèmes d'application et études de cas mis à jour à la fin de tous les chapitres.

CHAPITRE 1
COMPTABILITÉ : LE LANGAGE DE L'ENTREPRISE

À DÉCOUVRIR DANS CE CHAPITRE

Ce chapitre vous fera comprendre :

1. Que la comptabilité est un langage qui permet de modéliser, décrire et comprendre l'activité de l'entreprise ;
2. Ce que représentent les notions de comptabilité, de comptabilité financière et de comptabilité de gestion ;
3. Que la comptabilité financière s'appuie en pratique sur la procédure d'enregistrement des opérations ;
4. Que l'information sur la situation financière de l'entreprise, synthétisée par les états financiers est le produit final de ces procédures ;
5. Que plusieurs catégories d'utilisateurs aux objectifs éventuellement différents, sont concernées par l'information comptable ; c'est pourquoi la pratique comptable est un compromis entre les exigences de chacun des intéressés.
6. Comment les opérations élémentaires sont enregistrées et leur incidence sur les états financiers ;
7. Qu'il y a trois états financiers : l'état de la situation financière (ou bilan), l'état des profits ou pertes (ou compte de résultat) et le tableau des flux de trésorerie ;
8. Quelles sont les caractéristiques et le rôle de chacun des états financiers ;
9. Que la comptabilité est un instrument d'enregistrement et d'aide à la décision vraiment très ancien.

La comptabilité est inséparable de l'**entreprise** et de sa gestion. Dans cet ouvrage, nous traiterons de **comptabilité** mais aussi des problèmes relatifs à la conduite des entreprises et des décisions du point de vue des dirigeants et des investisseurs. On dit souvent que « la comptabilité est le langage de l'entreprise. » Voyons ce que recouvre cette formule classique.

1. UN MODÈLE REPRÉSENTATIF DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

L'entreprise exerce une activité (la production définie comme la transformation de ressources) qui implique plusieurs personnes qui achètent des biens pour les revendre. (Robinson Crusoé, seul dans son île, pouvait « entreprendre » mais il ne pouvait pas exploiter une « entreprise »).

L'entreprise implique les fournisseurs et les clients mais aussi quantité de personnes, chacune apportant une compétence particulière.

L'entreprise transforme[1] des ressources en une autre chose (produit ou service, corporel ou incorporel) destinée à répondre à l'attente de consommateurs, en générant un « profit ». Elle offre de la « valeur » sur le marché (c'est-à-dire les fonctionnalités, la disponibilité, la durabilité, le choix, la localisation, etc. d'un bien ou d'un service). La création et la mise à disposition de la « valeur » consomment des ressources. Les clients qui choisissent de répondre favorablement à cette offre, transfèrent à l'entreprise une part de leurs propres ressources. Le but (et la nécessité pour la survie) de l'entreprise est que les ressources acquises en vendant excèdent les ressources consommées pour réaliser cette vente, en d'autres termes qu'il y ait création d'un « profit ».

Chacune des compétences des individus ou des groupes (marketing, recherche et développement, ingénierie, achats, production, vente, location, coordination, direction, contrôle, etc.) contribue au processus de production qui crée un produit présentant de la valeur pour un ensemble de consommateurs solvables et qui met ce produit à leur disposition.

Les décisions dans l'entreprise portent sur la manière dont les ressources seront acquises, affectées à chaque domaine de compétence et transformées au « service » des clients. Toutes ces décisions sont fondées sur une *représentation* du processus de production qui comprend une description du rôle des différents domaines de compétence. Toute entreprise a sa propre conception de son processus de production et donc de l'affectation de ses ressources ; ceci constitue sa stratégie particulière. Les entreprises appartenant au même secteur (ex. chaînes mondiales de distribution de vêtements), peuvent avoir des stratégies bien différentes quant aux secteurs visés sur le marché, aux approvisionnements, à leur politique de marques ou à l'emplacement des magasins. Par exemple, le groupe espagnol Inditex, le premier distributeur mondial de vêtements, travaille sous huit marques différentes pour couvrir de larges secteurs du marché. La plus connue de ces marques, Zara, ne représente que le tiers de ses magasins et de ses apports aux besoins vestimentaires des jeunes hommes et des jeunes femmes. Le groupe suédois Hennes et Mauritz, le deuxième distributeur mondial de vêtements, après Inditex, est mieux connu sous sa marque H&M et s'adresse

1. Nous entendons par « transformation », les activités de production et de services. Par exemple, un détaillant « produit » un choix de marchandises, disponibles en un seul endroit ou sur un seul site Internet, réduisant ainsi les coûts de transaction du client ; celui-ci n'a plus besoin d'agréer chaque fournisseur ni d'aller de fournisseur en fournisseur pour emplir son caddy.

surtout aux femmes. Inditex est très intégré verticalement et il assure en interne la conception et la fabrication de ses produits (qui n'est qu'en partie sous-traitée aux pays à bas coût). En revanche, Hennes et Mauritz est beaucoup plus décentralisé et n'a pas d'usine en propre. Il sous-traite la production des vêtements qu'il dessine, généralement avec l'assistance de designers extérieurs, à des fournisseurs indépendants installés dans des pays à bas coût. La chaîne logistique est donc différente entre ces deux groupes. Inditex exploite plus de 6 683 magasins dans 88 pays[2] tandis que H&M exploite 3 511 magasins dans 55[3] pays. Ces groupes sont les deux leaders mondiaux de la distribution de vêtements mais, bien qu'ils appartiennent à la même classe de risque, leurs stratégies et leurs méthodes d'exploitation sont différentes. La comptabilité doit être en mesure de produire des documents permettant au lecteur de comparer leurs résultats financiers et leurs perspectives d'avenir, malgré leurs différences. La comptabilité doit donc être suffisamment générale pour s'appliquer à des situations variées et à différents modèles d'entreprises.

Sur la figure 1.1, un **cycle en « forme de huit. »** représente l'activité d'une entreprise type. Les ressources acquises y sont transformées en une offre valorisée, concrétisée par des biens ou des services livrés aux clients. Ceux-ci, en échange de ces biens, versent alors de l'argent qui est finalement employé à acquérir de nouvelles ressources. Le cycle en « forme de huit » se répète tant que l'entreprise peut acquérir des ressources, tant qu'elle continue à satisfaire suffisamment de clients (qui perçoivent que la valeur proposée surpasse celle des concurrents) et tant qu'elle reçoit davantage d'argent de ces clients qu'elle doit en verser à tous ses fournisseurs (salariés et apporteurs de capitaux inclus) pour entamer un nouveau cycle.

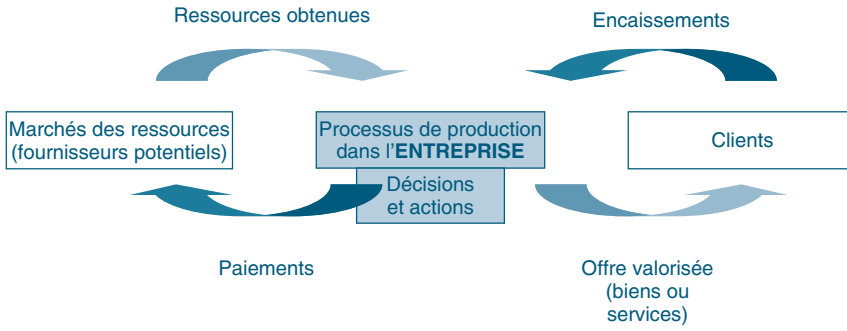

Flux de trésorerie. Flèches orientées vers la gauche.

Flux de ressources en biens et services. Flèches orientées vers la droite.

Figure 1.1 *Le modèle de base du cycle en « forme de huit »*

2. Source : Rapport annuel 2014 d'Inditex.
3. Source : Rapport annuel 2014 d'H&M.

Le cycle de trésorerie doit être contrôlé par les dirigeants de l'entreprise. Chacune des opérations (entre les fournisseurs et l'entreprise ou entre l'entreprise et ses clients, mais aussi à l'intérieur du processus de production, qu'il contribue à l'approvisionnement, à la production ou à l'encaissement auprès des clients) doit être enregistrée afin de servir à des comparaisons dans le temps. Par exemple :

- l'entreprise a-t-elle besoin de plus ou moins de ressources que dans la période précédente pour trouver un client ou pour créer un nouveau produit ?
- comment se présente l'entreprise (à différents points de vue) par rapport à ses concurrentes ?
- l'entreprise doit-elle engager davantage de ressources que ses concurrentes pour trouver un fournisseur fiable ou pour retenir des compétences ?

La seule façon, pour les divers dirigeants et acteurs de l'entreprise, de pouvoir analyser les opérations et de faire le nécessaire pour qu'elle reste compétitive, est de s'entendre sur une description commune des opérations, qui permette aux décideurs de communiquer entre eux. Autrement dit, ils doivent avoir un langage en commun, avec son vocabulaire, sa grammaire et sa syntaxe, pour décrire les événements et les opérations à considérer pour gérer la « forme en huit. » Ce langage est appelé comptabilité.

2. COMPTABILITÉ : UN LANGAGE POUR L'ENTREPRISE

La comptabilité est un langage spécialisé qui est caractérisé par sa capacité à :

- Décrire une situation ou un résultat (comme : « Le produit des ventes aux clients s'est élevé à 12 millions d'unités monétaires (UM) en octobre »).
- Décrire les événements qui ont conduit à ce résultat (comme : « On a fait une campagne de publicité télévisée d'un coût de 750 000 €, pendant la première semaine d'octobre ; la part de marché a augmenté de 10 % entre le 1er et le 31 octobre ; les prix ont été réduits de 5 % le 1er octobre par rapport aux prix pratiqués depuis l'année dernière ; on a gagné de nouveaux clients, etc.).
- Donner un classement pertinent des résultats, permettant à ceux qui analysent les signaux comptables de dire « Ce résultat qu'il concerne une période de temps, un marché ou un centre de responsabilité – est meilleur (ou pire) que cet autre résultat. »

La figure 1.1 doit donc être modifiée pour montrer que la comptabilité est nécessaire pour appuyer la prise de décision. La figure 1.2 incorpore ces modifications.

La comptabilité enregistre les flux matériels et monétaires qui circulent dans la « forme en huit » et les événements (de nature économique) qui s'y produisent. Elle enregistre essentiellement les variables économiques exprimées en unités monétaires. Elle peut cependant décrire des paramètres non financiers en les présentant comme dans une balance physique où le poids des matières consommées devrait être égal au poids des produits finis et des rebuts. La comptabilité fait partie de la vie de l'entreprise. Elle est inséparable de l'activité de l'entreprise comme l'ombre est inséparable de l'objet

éclairé. La comptabilité aide les dirigeants à savoir ce qui a été fait ; ils peuvent ainsi infléchir leurs actions pour obtenir à l'avenir, des résultats mieux en accord avec leurs intentions et leurs objectifs.

Il ne suffit pas d'enregistrer les données relatives à l'activité de l'entreprise. Encore faut-il les classer selon une ou plusieurs logiques, établir des synthèses des données reclassées et présenter ces synthèses aux intéressés sous une forme qui leur soit accessible. Dans les pays francophones, la comptabilité intègre l'ensemble de ces tâches. Dans le monde anglophone, le terme de comptabilité (*accounting*) tend à se restreindre à la collecte et au classement des données. L'établissement et la communication des synthèses sont généralement considérés comme une activité distincte : le *reporting*. Ce mot n'a pas de traduction satisfaisante ; la tendance est de l'utiliser tel quel en français.

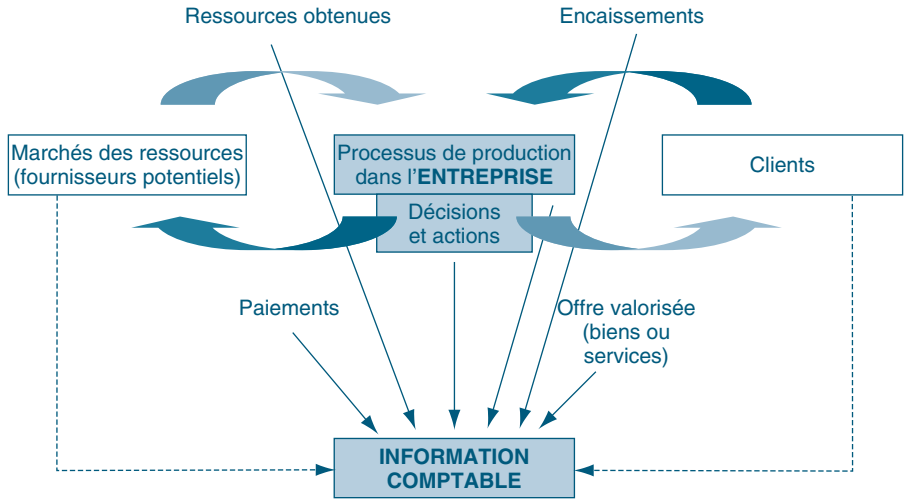

Les flèches en trait continu représentent les données comptables et l'information créées en interne tandis que les flèches en pointillés représentent les données et l'information utilisées dans la comptabilité mais qui proviennent des fournisseurs ou des clients.

Figure 1.2 *La comptabilité décrit (et est liée à) tous les éléments de l'activité de l'entreprise*

2.1 *RELATION D'AGENCE ET REPORTING*

L'entreprise implique la délégation :

- délégation des apporteurs de capitaux aux dirigeants de l'entreprise chargés de créer les richesses qui les rémunèreront ;
- Délégation dans l'organisation, à des dirigeants spécialisés (responsables de pôles de compétences) qui travaillent ensemble à la création de richesses (notamment au profit des apporteurs de capitaux mais aussi à celui des autres acteurs de l'entreprise).

La délégation implique de contrôler que l'autorité concédée et l'autonomie accordée, sont utilisées à bon escient. Pour contrôler, il faut être **informé** de ce que le « délégataire » (ou agent c.-à-d. le titulaire d'une délégation du droit de prendre des décisions) a fait et des résultats qu'il a obtenus. Le flux d'informations permettant au « délégant » (ou principal) d'exercer son contrôle, est ce qu'on appelle le *reporting*. Le *reporting* est le compte rendu comptable de ce que le subordonné ou le délégataire a fait des ressources qu'il a reçues de son supérieur ou principal. Un rapport (c.-à-d. un document de synthèse) peut informer des actions, des résultats ou des deux.

- S'il s'agit des actions (de la part de l'agent), les comptes seront détaillés et ils indiqueront la valeur des facteurs intervenant dans le processus de production. Le *reporting* des moyens est strictement interne et particulier à chaque entreprise (nous verrons plus loin qu'il s'appuie sur les données de la « comptabilité de gestion »).
- Si le document de synthèse ne concerne que les résultats, sa forme peut être standard car les questions des utilisateurs de l'information financière se posent à peu près dans les mêmes termes, quelle que soit la nature de l'entreprise. Cette sorte de documents est le sujet de cet ouvrage et elle fait partie de ce qu'on appelle la « comptabilité financière. »

Il s'agit de savoir :

- si l'entreprise a créé de la valeur (c.-à-d. un rendement positif compte tenu du niveau de risque) pour les apporteurs de capitaux (actuels ou potentiels) et si elle continuera à le faire et à quel taux ;
- si les actions présentes et passées augmentent ou réduisent le risque auquel l'entreprise est exposée ;
- et si les ressources contrôlées par l'entreprise assurent sa survie et pendant combien de temps (cette question étant primordiale, entre autres pour les salariés, les clients et les fournisseurs entre autres parties prenantes[4]).

4. On entend par parties prenantes, toutes les personnes qui ont un intérêt à la production et aux résultats de l'activité d'une entreprise. Outre les apporteurs de capitaux qui, en économie libérale, sont considérés comme les principales parties prenantes, nous pouvons citer (voir aussi la figure 1.4) :
• Les salariés qui ont intérêt à la stabilité de leur emploi et/ou dans la capacité de l'entreprise à favoriser le reclassement de son personnel, si un licenciement était inévitable.
• Les clients qui veulent être sûrs de la pérennité de leur fournisseur. C'est une question de sécurité et d'efficience car il est coûteux de retrouver un bon fournisseur.
• Les fournisseurs qui ont intérêt à avoir un acheteur durable de leurs produits (il est coûteux de trouver un bon client).
• Les autorités sanitaires car l'activité de l'entreprise risque d'avoir des répercussions sur la santé des salariés, sur la santé des personnes habitant au voisinage de l'entreprise et sur la santé des utilisateurs des produits de l'entreprise.
• Les autorités de protection de l'environnement car l'activité de l'entreprise risque d'avoir des conséquences sur l'environnement présent et futur.
• L'État qui s'intéresse aux conséquences de l'activité de l'entreprise sur la balance des paiements (importatrice ou exportatrice nette) ou sur le niveau de l'emploi.
• Les associations qui veillent au respect de valeurs sociales comme l'interdiction du travail des enfants et des prisonniers politiques, la non-discrimination à l'embauche et dans les conditions de rémunération, la non-discrimination entre les fournisseurs ou les clients, etc.
Cette liste est loin d'être exhaustive.

2.1.1 Reporting destiné aux apporteurs de capitaux

La « forme en huit » de la figure 1.1 n'est pas tout à fait opérationnelle. Comme pour une pompe, le cycle doit être amorcé. Comment l'entreprise peut-elle se procurer les ressources pour alimenter le processus de production si elle ne détient pas déjà des liquidités avant de commencer son exploitation ? Les fournisseurs pourraient accorder des crédits pour amorcer la pompe mais le cycle d'exploitation risque d'être bien plus long que la durée du crédit que les fournisseurs sont disposés à consentir.

Ce sont les apporteurs de capitaux qui doivent fournir les ressources financières initiales qui permettront d'amorcer le cycle de production. Le dirigeant de l'entreprise est donc l'agent de l'apporteur de capital ; il a reçu mandat d'employer le capital pour réaliser un profit dans des conditions de risque acceptables. Dans certains cas, l'entrepreneur/dirigeant et l'apporteur de capital ne font qu'un. Nous verrons qu'il est essentiel de distinguer les activités de l'entreprise des activités privées des personnes qui apportent le capital ou qui agissent sur le cycle de production.

Dans un système capitaliste, on n'apporte pas des capitaux sans être motivé par l'espoir de réaliser un profit sur cet investissement. Il est donc normal que l'entreprise rende compte de l'emploi des fonds et des résultats obtenus de leur utilisation dans le processus de production.

Il y a deux sortes d'apporteurs de capitaux :

- Ceux (les **actionnaires** dans les sociétés par actions) qui placent leurs capitaux pour une durée indéterminée, qui sont disposés à assumer ou à partager (directement ou indirectement) les risques de l'entreprise (en contrepartie d'un rendement variable mais probablement élevé sous la forme de **dividendes** mais surtout de plus-values quand ils revendront leurs actions) et qui participent aux décisions (directement ou par l'intermédiaire de l'organe d'administration qui les représente) et
- Ceux (les **prêteurs**) qui ne souhaitent supporter qu'un minimum de risques de l'entreprise et qui veulent obtenir un rendement garanti pour les fonds qu'ils lui confient jusqu'à une échéance déterminée.

Chaque catégorie de fournisseurs de fonds a des besoins spécifiques d'informations que le système comptable doit satisfaire. Les prêteurs veulent surtout être tenus informés de la capacité de l'entreprise à verser périodiquement des intérêts et à rembourser au terme convenu, les fonds qu'elle a empruntés. L'accent est donc mis sur sa capacité à générer des liquidités.

Les actionnaires, en revanche, s'intéressent à deux sortes d'informations : d'une part, d'un point de vue patrimonial, ils veulent savoir périodiquement ce que possède la société dans laquelle ils ont placé leurs fonds (et quels sont leurs droits) ; ils veulent être assurés que des contre-pouvoirs appropriés sont en place pour éviter les paiements indus (ce document de synthèse s'appelle l'**état de la situation financière** ou le **bilan**) ; d'autre part, ils veulent savoir combien de richesses nouvelles, auxquelles ils peuvent prétendre pour leur part, ont été créées lors du processus de production (ce document de synthèse s'appelle **l'état des profits ou pertes** ou le **compte de résultat**).

En outre, les prêteurs comme les actionnaires veulent être informés des projets de l'entreprise et de ses perspectives d'évolution.

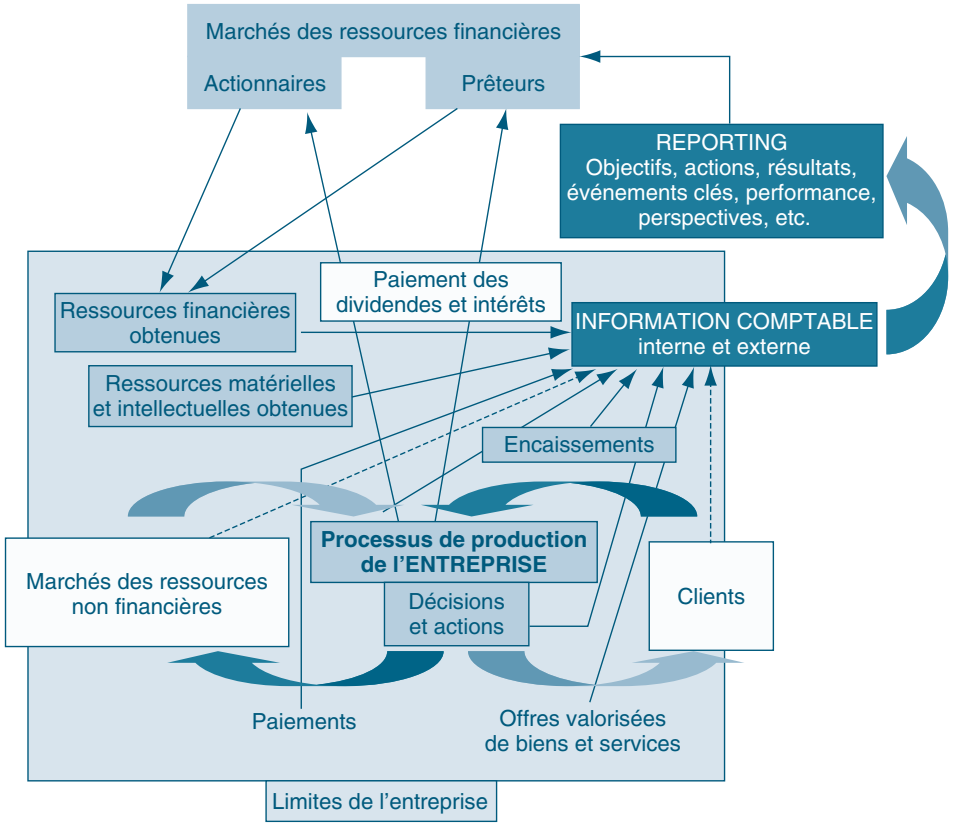

Les traits continus représentent les flux de ressources du cycle de l'entreprise tandis que les traits en pointillés représentent l'information portée par la comptabilité qui provient des fournisseurs ou des clients. Les trais gras représentent les flux liés aux relations entre l'entreprise et ses apporteurs de fonds ; les fonds apportés sont représentés par des flèches tournées vers le bas ; les flèches tournées vers le haut représentent le paiement des intérêts et des dividendes. L'information comptable est une autre catégorie de « ressources » qui circulent entre les partenaires. L'information destinée aux apporteurs de fonds, provient de la comptabilité (qui dépasse les limites de l'entité) mais elle comprend aussi des données telles que les objectifs de l'entité, ses actions, ses résultats, etc, qui renseignent sur sa réussite et sur son aptitude à pérenniser son exploitation,

Figure 1.3 *Flux monétaires et flux d'informations (comptabilité et reporting) entre une entreprise et ses fournisseurs de fonds*

Nous pouvons maintenant enrichir la figure 1.2 en y intégrant la complexité des processus qui sous-tendent la vie de l'entreprise. La figure 1.3, non seulement représente le cycle d'exploitation (la « forme en huit » du processus de production), mais elle montre qu'un flux initial de capital est nécessaire pour lancer le cycle de création de valeur. Les **apporteurs de fonds à long terme** doivent donc :

- être **rémunérés** par des dividendes ou par des **intérêts** ;
- être **informés** (*reporting*) du fonctionnement efficient de l'entreprise ;
- se servir de cette information pour avoir une idée des perspectives de performance, tant que le modèle d'entreprise n'est pas modifié.

Comme la comptabilité reflète l'ensemble des opérations économiques de l'entreprise, elle est le moyen de communication majeur, tant à l'intérieur de l'entreprise qu'avec ses partenaires (dont les apporteurs de capitaux et les prêteurs parmi tous ceux énumérés dans la note de bas de page n° 4).

2.1.2 Reporting destiné aux partenaires de l'entreprise

Formellement, l'entreprise n'est pas un agent des salariés, des clients ou des fournisseurs (ils n'ont pas mandaté l'entreprise). Il est cependant normal qu'ils soient tenus informés s'ils ont une relation durable avec l'entreprise. D'autres personnes qui cherchent à évaluer les risques d'une entreprise et ses chances de survie, utiliseront les documents comptables établis initialement à l'intention des apporteurs de capitaux. Ces autres utilisateurs analyseront le modèle d'entreprise et observeront des ratios significatifs ou des indicateurs de l'efficience et de la pertinence du processus en « forme de huit » mais aussi de la sécurité des fonds confiés par les apporteurs de capitaux (c'est ce qu'on appelle « l'analyse financière » à laquelle les chapitres 14 à 18 sont consacrés).

2.1.3 Reporting destiné aux supérieurs hiérarchiques et aux collègues de même rang

La comptabilité décrit les opérations liées aux actions et aux décisions et leurs résultats. Il est normal (et pratique, puisque l'information a déjà été saisie à l'intention des apporteurs de capitaux) qu'un supérieur hiérarchique se serve de l'information comptable pour vérifier si le subordonné s'est bien acquitté de ses responsabilités. Si le supérieur ne s'intéresse qu'aux résultats, il peut suffire de présenter l'information sous une forme analogue à celle destinée aux apporteurs de capitaux (la comptabilité financière est orientée vers les résultats). En revanche, si le supérieur veut apprécier les actions du subordonné, il s'intéresse au détail de ses activités dans l'exercice de sa mission. Dans ce cas, les états comptables seront davantage orientés vers les processus et ils seront fondés sur les données de la « comptabilité de gestion ».

2.2 *LA COMPTABILITÉ EST UNE LANGUE VIVANTE*

Rappelons que la comptabilité décrit ce que font les acteurs du processus de production. Le processus en « forme de huit » est créateur de valeur. L'entreprise n'a de raison d'être que si le processus de production crée davantage de ressources (financières et non financières) qu'il n'en consomme.

Le fonctionnement de l'entreprise est évolutif afin de l'adapter aux innovations et à l'évolution de la concurrence. Les relations y sont affectées par les changements technologiques. Par exemple, l'arrivée d'Internet a sérieusement modifié l'organisation du processus de production. Les marchés en ligne et la vitesse des communications transforment les relations entre les entreprises, leurs fournisseurs et leurs clients. De même, de nouveaux problèmes surgissent avec l'évolution de la société. Par exemple, il y a 75 ans, rares étaient les entreprises qui se souciaient d'assurer une retraite à leurs anciens salariés. De nouveaux problèmes[5] naissent tous les jours, et la comptabilité doit pouvoir les décrire. La nouvelle description doit être un enrichissement de la description antérieure. Le langage comptable doit donc être robuste et souple ; il doit reposer sur des principes solides qui permettront cette souplesse.

La comptabilité est un langage et ses « mots » sont des symboles qui reflètent une certaine vision du monde. Tout comme notre langue habituelle évolue continuellement, la comptabilité doit pouvoir s'adapter aux besoins de l'époque.

Le langage comptable a ceci de spécial que sa façon de décrire le monde de l'entreprise influe sur la périodicité de la constatation de la création de richesse et sur la façon dont elle est mesurée. À titre d'exemple, quand on achète une machine, on pourrait opérer la compensation entre le coût d'achat et les recettes générées par l'utilisation de la machine pendant la première année (il s'agirait d'une comptabilité de trésorerie) ; on pourrait, au contraire, considérer que la machine sera utilisée pendant plusieurs années pour réaliser des ventes et donc, n'imputer à la première année qu'une fraction du coût de la machine (l'amortissement de la machine sur sa durée d'utilisation, un aspect de ce que nous appelons « comptabilité d'engagement »). Il est évident que le choix entre la comptabilité de trésorerie et la comptabilité d'engagement affectera fortement la perception de l'étalement dans le temps de la création de richesse par la machine. L'importance sociale de ce lissage comptable est telle que peu de pays l'ont laissé sans contrôle.

Le langage est essentiel pour les opérations de toute société organisée. Le cardinal de Richelieu a créé l'Académie française pour uniformiser la langue française et fixer ses règles. Sa décision était entièrement politique. Elle faisait partie du processus d'unification du royaume et facilitait le gouvernement comme le commerce entre les provinces. De la même manière, des institutions de normalisation comptable ont été créées dans de nombreux pays pour définir (réglementer) les éléments de ce langage particulier ; l'objectif est de mieux mesurer la création de richesse et donc de favoriser les échanges et d'aider les marchés financiers à contribuer au développement des entreprises.

Aujourd'hui, la réglementation du langage comptable se poursuit au niveau mondial parce que les entreprises commercent mondialement et aussi parce que les marchés financiers s'étendent sur le monde (voir le chapitre 5). C'est pourquoi les règlements nationaux tendent à converger (voir chapitre 5).

5. Par exemple, la responsabilité sociale des entreprises ou l'institution des quotas d'émission de CO_2 ou les mesures anti-pollution, se traduiront bientôt dans la rédaction des états financiers des entreprises concernées.

2.3 *LA COMPTABILITÉ EST UNE LANGUE LAISSANT UNE CERTAINE MARGE DE MANŒUVRE*

Diverses sont les conditions requises pour que la comptabilité soit opérationnelle et évolutive ; c'est pourquoi la comptabilité est nécessairement construite sur des principes très généraux qui laissent une place à l'adaptation de la représentation des besoins particuliers des entreprises et des catégories d'utilisateurs de l'information comptable. Le langage comptable doit pouvoir décrire l'activité de toutes sortes d'entreprises. Il doit permettre à tous les utilisateurs de se faire une opinion de l'entité économique en examinant ses états financiers (que les normes françaises appellent « comptes annuels »). Ces documents sont le « produit fini » du processus comptable.

L'opinion et les décisions des utilisateurs sont fondées sur plusieurs aspects : la situation financière (représentée par le bilan/état de la situation financière), le résultat des ventes et l'efficience de la consommation de ressources pour réaliser ces ventes (représentée par le compte de résultat/état des profits ou pertes) et la création et l'emploi des liquidités (représentés par le tableau des flux de trésorerie).

Les états financiers permettent aux utilisateurs de pendre des décisions concrètes comme : investir ou pas dans l'entreprise, acquérir des ressources supplémentaires pour l'entreprise, accorder (ou obtenir) des délais pour solder les comptes entre les clients (ou les fournisseurs) et l'entreprise, accorder (ou solliciter) un prêt ou le refuser, fixer l'assiette du calcul de l'impôt (de la part de l'administration fiscale), etc.

Il y a plusieurs manières, toutes légitimes[6], de décrire la même réalité (et, particulièrement, l'époque de la comptabilisation du profit). Le choix d'une « solution » comptable (application des principes à la pratique) aura une incidence sur la façon dont les marchés financiers et les apporteurs de fonds perçoivent une entreprise.

Communiquer franchement et efficacement sur les possibilités de création de valeur de leur entreprise est un enjeu considérable pour les dirigeants. Les praticiens, les dirigeants et les médias ont même inventé l'expression « stratégie comptable » pour traduire le fait qu'il existe une certaine latitude dans la description d'une réalité. La stratégie comptable exprime le fait que, parfois, si nécessaire (théoriquement pour mieux servir les utilisateurs), on peut retoucher la représentation comptable pour mieux servir l'objectif de communication du moment. Naturellement, cette marge de manœuvre doit être réglementée. Bien qu'il y ait une certaine latitude dans la mesure, la datation et le classement d'une réalité donnée, à long terme, les résultats sont toujours les mêmes (mais les décisions des utilisateurs de l'information comptable peuvent avoir été affectées entre temps).

6. Un utilisateur allemand et un utilisateur américain n'ont pas besoin que la même réalité, par exemple le bénéfice, soit formulée sous la même forme et dans les mêmes termes. L'Allemand, dans le pays duquel les entreprises, les banques et les syndicats ont des connexions étroites, aura tendance à avoir une vision à long terme de l'entreprise et il sera favorable à un langage comptable qui lisse les hauts et les bas du reporting et du rythme de la création de valeur. L'Américain, dont la culture est celle des mouvements rapides et des décisions d'investissement à court terme, où « un dollar aujourd'hui est toujours mieux qu'un dollar demain », aurait l'esprit davantage tourné vers le court terme. Il serait favorable à un langage comptable réactif qui ne permettrait pas d'aplanir les bons ou mauvais événements, les bonnes et les mauvaises nouvelles.

Des **changements comptables** sont également imposés par les lois et règlements. Quelques anecdotes illustrent ce point :

M/A-Com Technology Solutions Holdings (M/A-Com), un fabriquant américain de modulateurs de fréquences, micro-ondes et autres semi-conducteurs, a changé sa méthode d'enregistrement des ventes. M/A-Com avait l'habitude d'enregistrer le chiffre d'affaires au moment où les distributeurs vendaient ses produits aux consommateurs finaux. Désormais, il enregistre le chiffre d'affaires dès qu'il vend ses produits aux distributeurs tout en constituant une provision pour faire face à de possibles retours. Les distributeurs ont réalisé presque 25 % des ventes de l'an dernier. Le changement a été annoncé en février quand M/A-Com a publié un chiffre d'affaires de 114,8 millions de dollars pour le trimestre se terminant le 2 janvier. Le chiffre d'affaires en a été d'un seul coup majoré de 15,1 millions de dollars. Sans ce changement comptable, M/A-Com aurait été loin d'atteindre son chiffre d'affaires prévision *Market Week Stocks*, Vito J. Racanelli, *Barron's*, 15 juin 2015. Source : base de données Factiva).

Cet exemple illustre la notion de comptabilisation des produits (voir chapitre 6). Ici, le changement de méthode comptable concerne l'événement déclencheur de la comptabilisation des ventes. Un changement significatif de méthode comptable peut entraîner une surestimation du chiffre d'affaires et du résultat net, si les distributeurs retournent plus de marchandises qu'il était prévu ou provisionné.

Arteris est une société brésilienne spécialisée dans l'exploitation et la maintenance des infrastructures de transport. « Le chiffre d'affaires d'Arteris au troisième trimestre a été de 44 millions de réaux brésiliens, soit 70 % de moins qu'au troisième trimestre 2014, et cela pour trois raisons majeures. (...) La troisième raison était la hausse de 53,5 % des amortissements, liée à un changement comptable introduit au premier trimestre 2015, quand nous avons modifié la méthode d'amortissement des immobilisations incorporelles, en passant de la méthode de la courbe du trafic à la méthode linéaire » (d'après : 3e trimestre 2015 Arteris SA Earnings Call Final, 16 novembre 2015, *CQ FD Disclosure*. Source : base de données Factiva).

Cet exemple illustre un changement de la méthode d'amortissement d'un actif immobilisé (une notion qui sera approfondie aux chapitres 7 et 8). La nouvelle méthode d'amortissement (la méthode linéaire) augmente l'amortissement au moment du changement de méthode. (Nous verrons aux chapitres 7 et 8 que le montant total des amortissements pendant la durée d'utilisation de l'actif, reste identique quelle que soit la méthode pratiquée. Seule est modifiée la répartition des amortissements sur la durée d'utilisation).

La compagnie aérienne chilienne LAN a annoncé qu'une première estimation de l'incidence de l'adoption des IFRS entraînerait une diminution de 4,3 % des capitaux propres (voir chapitres 2 et 11) au 31 décembre 2007. Cela représente une diminution de 42 millions de dollars qui ramènerait le montant des capitaux propres à 946 millions de dollars. (d'après *Business Wire*, 30 septembre 2008. Source : base de données Factiva).

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE 5

LES AUTEURS 7

AVANT-PROPOS 11

1. COMPTABILITÉ ET COMMUNICATION FINANCIÈRE : UNE APPROCHE INTERNATIONALE 11

2. UNE PERSPECTIVE INTERNATIONALE POUR NON-SPÉCIALISTES DE LA COMPTABILITÉ 11

2.1 *Objectifs du manuel* 12

2.2 *Notre méthode est adaptée aux caractéristiques de l'audience visée* 12

2.3 *Quelques considérations pratiques* 14

2.4 *Support en ligne* 14

2.5 *Nouveautés de la quatrième édition en français (cinquième édition en anglais)* 14

CHAPITRE 1
COMPTABILITÉ : LE LANGAGE DE L'ENTREPRISE 17

1. UN MODÈLE REPRÉSENTATIF DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE 18

2. COMPTABILITÉ : UN LANGAGE POUR L'ENTREPRISE 20

2.1 *Relation d'agence et reporting* 21

2.1.1 Reporting destiné aux apporteurs de capitaux 23

2.1.2 Reporting destiné aux partenaires de l'entreprise 25

2.1.3 Reporting destiné aux supérieurs hiérarchiques et aux collègues de même rang 25

2.2 *La comptabilité est une langue vivante* 25

2.3 *La comptabilité est une langue laissant une certaine marge de manœuvre* 27

3. DÉFINITION DE LA COMPTABILITÉ FINANCIÈRE 29

3.1 *Comptabilité* 29
3.2 *Comptabilité financière* 31
4. UTILISATEURS DE LA COMPTABILITÉ FINANCIÈRE 32
4.1 *Présentation des différents utilisateurs* 32
4.2 *Normes d'information financière : comment répondre aux besoins des usagers* 36
5. INITIATION AUX PROCÉDURES COMPTABLES 36
6. COMPTABILITÉ FINANCIÈRE ET COMPTABILITÉ DE GESTION 44
7. QUALITÉS DES ÉTATS FINANCIERS 46
7.1 *Pertinence* 47
7.1.1 Définition 47
7.1.2 Importance relative 47
7.2 *Représentation fidèle* 48
7.3 *Comparabilité* 48
7.4 *Vérifiabilité* 49
7.5 *Célérité* 49
7.6 *Intelligibilité* 49
8. VALEUR COMPTABLE DES CAPITAUX PROPRES ET VALEUR DE MARCHÉ DES ACTIONS 49
8.1 *Valeur comptable des capitaux propres* 50
8.2 *Valeur de marché des capitaux propres* 50
8.3 *Le rôle de la comptabilité dans la gestion de la valeur* 52
9. HISTOIRE DE LA COMPTABILITÉ : DE SUMER À LUCA PACIOLI 52
9.1 *Époque sumérienne* 52
9.2 *Comptabilité en Égypte* 53
9.3 *Comptabilité en Grèce* 54
9.4 *Comptabilité à Rome* 54
9.5 *Comptabilité au Moyen Âge* 54
9.5.1 Mémoire 55
9.5.2 Comptabilité en partie simple 55
9.5.3 Comptabilité en partie double 55
L'ESSENTIEL 56
RÉVISION 57
EXERCICES 58

CHAPITRE 2
INITIATION AUX ÉTATS FINANCIERS 69

1. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU BILAN 70
2. RELATION FONDAMENTALE DE L'ENTREPRISE OU ÉQUILIBRE DU BILAN 73
2.1 *Principe de base : comptabilité en partie double* 73
2.2 *Terminologie* 75
2.2.1 Actif 75
2.2.2 Passif 76
2.2.3 Capitaux propres 77
2.2.4 Résultat 78
2.3 *Opérations* 79
2.3.1 Opération n° 1 – Apport initial des associés 79
2.3.2 Opération n° 2 – Verdi obtient un prêt 81
2.3.3 Opération n° 3 – Achat de matériel contre du numéraire 82
2.3.4 Opération n° 4 – Prestations de services 83
2.3.5 Opération n° 5 – Encaissement d'un chèque en règlement des créances clients 84
2.3.6 Opération n° 6 – Charges payées au comptant ou à crédit 85
2.3.7 Opération n° 7 – Règlement des dettes d'exploitation 87
2.3.8 Opération n° 8 – Remboursement d'un emprunt 87
2.3.9 Résumé 88
2.3.10 Conclusions – Quelques idées force 89
2.4 *Opérations classiques* 91
3. COMPTE DE RÉSULTAT (OU « ÉTAT DES PROFITS OU PERTES ») 92
3.1 *Relation fondamentale et compte de résultat* 93
3.2 *Éléments du compte de résultat* 94
3.2.1 Produits 94
3.2.2 Charges 94
3.2.3 Le résultat 95
3.3 *Application à la société Verdi* 95
3.4 *Incidence des opérations sur les états financiers* 97
3.5 *Bilan et création de valeur* 98
4. AMORTISSEMENT 98
4.1 *Principe* 98
4.2 *Application à la société Verdi* 99

5. AFFECTATION DU BÉNÉFICE ... 101
5.1 *Principe* ... 101
5.2 *Application à la société Verdi* ... 103
5.3 *Trésorerie, bénéfice et réserves* ... 104
5.4 *Que peut-on faire des réserves et du report à nouveau ?* ... 105
6. CONSOMMATION DE RESSOURCES ET ÉVALUATION DES STOCKS ... 105
6.1 *Biens achetés pour être revendus (marchandises) ou pour être transformés (matières premières)* ... 106
6.1.1 Méthode de l'inventaire permanent ... 106
6.1.2 Méthode de l'inventaire intermittent ... 108
6.2 *Stock de produits finis* ... 111
7. ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS ... 115
7.1 *Analyses chronologique et en échelle commune et méthode des ratios* ... 116
7.2 *Ratios de situation financière* ... 116
7.2.1 Ratios de liquidité à court terme ... 116
7.2.2 Ratios de rotation ... 117
7.2.3 Ratios d'endettement (ou ratio de levier) ... 119
7.3 *Ratios de rentabilité* ... 120
L'ESSENTIEL ... 121
RÉVISION ... 123
EXERCICES ... 125

CHAPITRE 3
LES ÉTATS FINANCIERS : INTERRELATIONS ET CONSTRUCTION ... 137
1. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE ... 139
1.1 *Comptabilité d'engagement* ... 140
1.2 *Évolution* ... 140
1.3 *Relation entre l'état de la situation financière ou bilan, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie* ... 141
2. LA PROCÉDURE DE PRODUCTION DE L'INFORMATION COMPTABLE ... 144
2.1 *Comptabilité en partie double et enregistrement des opérations* ... 144
2.1.1 La notion de compte ... 144
2.1.2 La notion de débit et de crédit ... 145
A. *Principe général* ... 145
B. *Origines de la notion* ... 146
C. *Confusion due au vocabulaire bancaire* ... 147

2.2 *La procédure comptable* ... 148
2.2.1 Description de la procédure ... 148
2.2.2 Documents ... 149
2.2.3 Journal ... 150
2.2.4 Grand livre ... 152
2.2.5 Balance des comptes ... 154
2.2.6 États financiers ... 157
3. ORGANISATION DE LA COMPTABILITÉ : LE PLAN DE COMPTES ... 157
3.1 *Rôle de la comptabilité* ... 157
3.2 *Le plan de comptes* ... 158
3.2.1 Principes ... 158
3.2.2 Plan de comptes normalisé ... 159
3.2.3 L'importance des numéros de comptes ... 160
L'ESSENTIEL ... 161
RÉVISION ... 162
EXERCICES ... 164

CHAPITRE 4
PRINCIPES COMPTABLES ET RÉGULARISATIONS DE FIN D'EXERCICE ... 183
1. PRINCIPES COMPTABLES ... 184
1.1 *Premier objectif des principes comptables : donner une image fidèle* ... 186
1.2 *Objectivité* ... 186
1.2.1 Unité de mesure ... 186
1.2.2 Méthodes d'évaluation ... 187
1.2.3 Non-compensation ... 188
1.3 *Qualité de l'information* ... 189
1.3.1 Importance significative et regroupement ... 189
1.3.2 Fidélité de la représentation ... 189
1.3.3 Prédominance de la réalité sur la forme ... 190
1.4 *Circonspection* ... 191
1.4.1 Prudence ... 191
1.4.2 Séparation des exercices ... 192
1.4.3 Rattachement des charges aux produits ... 192
1.5 *Périodicité* ... 193
1.5.1 Exercice comptable ... 193

1.5.2 Continuité de l'exploitation 193
1.5.3 Permanence des méthodes 194
1.6 *Convention de l'entité économique* 195
2. ÉCRITURES DE FIN D'EXERCICE 195
2.1 *Écritures de régularisation* 196
2.1.1 Produits 197
A. *Produits réalisés mais non enregistrés* 197
B. *Produits enregistrés mais non réalisés* 198
2.1.2 Charges 198
A. *Charges consommées mais non enregistrées* 199
B. *Charges enregistrées mais non consommées* 199
2.2 *Amortissement des immobilisations* 200
2.2.1 Principes 200
2.2.2 Exemple : société Ravel 201
2.3 *Dépréciation des actifs* 202
2.3.1 Principes 202
2.3.2 Suite de l'exemple : société Ravel 202
2.4 *Mentions des régularisations dans l'annexe* 203
3. PRATIQUE DE L'ENREGISTREMENT DES ÉCRITURES DE RÉGULARISATION 206
3.1 *Produits réalisés mais non enregistrés* 206
3.2 *Produits enregistrés mais non réalisés* 208
3.3 *Charges consommées mais non enregistrées* 209
3.3.1 Principe 209
3.3.2 Exemple 209
3.4 *Charges constatées d'avance* 211
4. CORRECTIONS D'ERREURS 212
5. VARIATION DES STOCKS 213
6. ÉCRITURES DE CLÔTURE 213
7. RELATIVITÉ DES PRINCIPES COMPTABLES 214
L'ESSENTIEL 214
RÉVISION 215
EXERCICES 218

CHAPITRE 5
RÉGLEMENTATION DE LA COMPTABILITÉ ET DES ÉTATS FINANCIERS

237

1. NORMES D'INFORMATION FINANCIÈRE 238
   - 1.1 *Nécessité de normes d'information financière* 238
   - 1.2 *International Accounting Standards Board* 239
     - 1.2.1 Objectifs de l'IASB 239
     - 1.2.2 Histoire de l'IASB 240
     - 1.2.3 Fonctionnement 240
     - 1.2.4 Anciennes normes internationales 241
     - 1.2.5 Nouvelle terminologie 241
     - 1.2.6 Liste des normes 242
     - 1.2.7 Application des normes internationales (IFRS/IAS) 245
     - 1.2.8 Les relations entre l'IASB et la SEC 246
     - 1.2.9 L'adoption des IFRS aux États-Unis ? 246
2. RAPPORT ANNUEL 246
3. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 248
   - 3.1 *Modèles possibles d'état de situation financière ou bilan* 249
     - 3.1.1 Formes 249
     - 3.1.2 Classement des actifs et des passifs 251
       - A. *Classement par échéance : court terme contre long terme* 253
       - B. *Classement par fonction : financement contre exploitation* 254
     - 3.1.3 Exemples de présentation 256
       - A. *Modèle international* 256
       - B. *« Modèles » européens* 257
       - C. *« Modèle » américain* 258
   - 3.2 *Modèles possibles de compte de résultat* 260
     - 3.2.1 Définition 260
     - 3.2.2 Modèles 260
     - 3.2.3 Niveau de détail 260
       - A. *Un seul résultat* 261
       - B. *Plusieurs résultats catégoriels* 261
     - 3.2.4 Classement des charges 262
       - A. *Méthode des charges par nature* 262
       - B. *Méthode des charges par fonction (ou méthode du coût des biens vendus)* 262
       - C. *Choix d'une méthode de classement* 263

3.2.5 Exemples de présentation ... 264
A. *Modèles internationaux* ... 264
B. *« Modèle » des États-Unis* ... 266
4. L'ANNEXE ... 267
4.1 *Principes* ... 267
4.2 *Cas réel* ... 268
L'ESSENTIEL ... 269
RÉVISION ... 270
EXERCICES ... 272

CHAPITRE 6
PROBLÈMES DE COMPTABILISATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION ... 299
1. CONSTATATION COMPTABLE DES PRODUITS ... 300
1.1 *Ventes de biens et de services* ... 301
1.1.1 Principes ... 301
1.1.2 Coûts liés au produit d'exploitation ... 303
1.2 *Spécificité des services « à long terme »* ... 305
1.3 *Redevances, intérêts et dividendes* ... 310
1.3.1 Redevances ... 310
1.3.2 Intérêts ... 310
1.3.3 Dividendes ... 311
1.4 *Constatation des produits et information financière* ... 311
1.4.1 Principe ... 311
1.4.2 Cas réels de mentions dans l'annexe, relatives à la constatation des produits ... 312
2. DIVERGENCE ENTRE LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE DESTINÉ À L'INFORMATION FINANCIÈRE ET L'ASSIETTE DE L'IMPÔT ... 315
2.1 *Résultat avant impôt et résultat fiscal* ... 316
2.1.1 Méthode directe spécifique ... 317
2.1.2 Rapprochement et description des écarts ... 318
2.2 *Incidence des différences permanentes* ... 318
2.3 *Différences dues au temps* ... 319
2.3.1 Différences temporaires ... 319
2.3.2 Différences temporelles ... 320
2.4 *Comptabilisation et publication des impôts sur les bénéfices* ... 328

2.4.1 Principes ... 328
2.4.2 Cas réel ... 329
2.5 *Constatation des actifs d'impôts différés* ... 329
2.6 *Report des déficits* ... 329
2.7 *Variation du taux de l'impôt* ... 331
2.8 *Ventes à tempérament* ... 331
3. ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES ET EXCEPTIONNELS ... 331
4. CHANGEMENTS COMPTABLES ... 333
4.1 *Changements de méthodes comptables* ... 333
4.2 *Changements d'estimation comptable* ... 334
4.3 *Erreurs des exercices antérieurs* ... 334
5. ABANDON D'ACTIVITÉS ... 335
5.1 *Principes* ... 335
5.2 *Cas réel* ... 336
6. RÉSULTAT GLOBAL *(COMPREHENSIVE INCOME)* ... 338
6.1 *Principes* ... 338
6.2 *Exemples* ... 339
6.2.1 IAS 1 ... 339
6.2.2 Cas réel ... 341
7. AIDE PUBLIQUE : SUBVENTIONS ET AVANCES ... 342
7.1 *Subventions relatives aux actifs* ... 342
7.1.1 Exemple théorique ... 343
7.1.2 Cas réel ... 344
7.2 *Subventions relatives au résultat* ... 344
7.3 *Avances conditionnelles et subventions remboursables* ... 345
L'ESSENTIEL ... 345
RÉVISION ... 346
EXERCICES ... 348

CHAPITRE 7
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ... 359
1. PRINCIPES GÉNÉRAUX ... 361
1.1 *Catégories d'immobilisations* ... 361
1.2 *Problèmes comptables relatifs aux immobilisations corporelles* ... 363

1.3 *Définition des immobilisations corporelles* ... 363
1.3.1 Définition générale ... 363
1.3.2 Différence entre les immobilisations corporelles et les stocks ... 364
1.3.3 Différence entre les actifs et les charges ... 365
A. *Dépenses d'entretien et de révision* ... 365
B. *Dépenses d'investissement* ... 365
C. *Petit matériel* ... 366
1.4 *Coût d'acquisition* ... 366
1.4.1 Définition ... 366
1.4.2 Enregistrement de l'acquisition d'une immobilisation ... 367
1.4.3 Exemples d'éléments du coût d'acquisition ... 367
2. AMORTISSEMENT ... 368
2.1 *Existence de composants* ... 369
2.2 *Valeur résiduelle* ... 369
2.3 *Montant amortissable* ... 370
2.4 *Durée d'utilisation* ... 370
2.5 *Choix du mode d'amortissement* ... 372
2.5.1 Amortissement linéaire ... 372
A. *Principes* ... 373
B. *Exemple : l'entreprise Purcell* ... 373
2.5.2 Amortissement dégressif ... 375
A. *Détermination du coefficient multiplicateur dans la méthode à taux constant* ... 375
B. *Application à la valeur nette comptable décroissante* ... 376
C. *Comment terminer le calcul* ... 376
2.5.3 Amortissement en fonction du niveau d'activité ... 378
A. *Méthode des unités produites* ... 378
B. *Méthode des unités d'œuvre* ... 381
C. *Inconvénients des amortissements fondés sur l'activité* ... 382
2.6 *Plan d'amortissement* ... 382
2.7 *Valeur nette comptable* ... 382
2.8 *Enregistrement de la dotation aux amortissements* ... 382
2.8.1 Principes ... 382
2.8.2 Exemple : entreprise Purcell ... 383
2.9 *Récapitulation de l'incidence des différentes méthodes sur le résultat* ... 383
2.10 *Information financière sur les amortissements* ... 385

3. DÉPRÉCIATION 386
3.1 *Principe* 386
3.2 *Exemples réels* 387
4. IMMOBILISATIONS PRODUITES PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE-MÊME 387
4.1 *Définition – Principe* 387
4.2 *Évaluation* 388
4.2.1 Charges indirectes 388
4.2.2 Charges financières : charges d'intérêts (ou coût des emprunts) 388
4.3 *Cas réel* 389
4.4 *Enregistrement comptable* 389
4.4.1 Exemple 389
4.4.2 Procédures comptables 390
5. PROBLÈMES PARTICULIERS RELATIFS AUX TERRAINS ET AUX CONSTRUCTIONS 391
5.1 *Consommation et dépréciation des terrains* 391
5.2 *Terrains et constructions* 391
6. COÛTS POSTÉRIEURS À L'ACQUISITION 392
7. CESSIONS D'IMMOBILISATIONS 393
7.1 *Enregistrement de la vente d'une immobilisation* 393
7.2 *Classement dans le compte de résultat* 394
8. ASPECTS FINANCIERS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES 394
8.1 *Amortissement et flux de trésorerie* 394
8.2 *Publication des mouvements ayant affecté les immobilisations corporelles* 395
8.2.1 Principe 395
8.2.2 Exemple réel 397
8.3 *Analyse financière* 398
8.3.1 Ratios d'intensité capitalistique 398
8.3.2 Ancienneté moyenne et durée de vie des immobilisations corporelles 398
L'ESSENTIEL 400
RÉVISION 400
EXERCICES 401

CHAPITRE 8
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 413

1. DÉFINITION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 417
   - 1.1 *Principes* 417
   - 1.2 *Principales catégories d'immobilisations incorporelles* 417
     - 1.2.1 Frais de recherche et de développement 417
     - 1.2.2 Goodwill 418
     - 1.2.3 Autres immobilisations incorporelles 419
       - A. *Brevet* 419
       - B. *Marque* 419
       - C. *Droits d'auteur* 419
       - D. *Franchise* 420
       - E. *Licence* 420
       - F. *Logiciels* 420
       - G. *Fichiers de clientèle* 420
       - H. *Droits de transfert des sportifs* 420
       - I. *Frais d'établissement* 420
       - J. *Charges différées et charges étalées* 421
   - 1.3 *Cas réels* 422
2. COMPTABILISATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 423
3. COMPTABILISATION DES CHANGEMENTS DE VALEUR 425
   - 3.1 *Possibilités de changement de valeur d'une immobilisation incorporelle* 425
   - 3.2 *Comparaison entre IASB et États-Unis* 427
   - 3.3 *Cas réels* 428
4. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT 429
   - 4.1 *Définition* 429
   - 4.2 *Comptabilisation des frais de recherche et de développement* 430
     - 4.2.1 Conditions de l'immobilisation des coûts de développement 430
     - 4.2.2 Arguments relatifs à l'immobilisation des frais de recherche et de développement 431
       - A. *Arguments pour* 431
       - B. *Arguments contre* 431
     - 4.2.3 Incidence comptable de l'option pour l'immobilisation 431
       - A. *Exemple* 431
       - B. *Commentaire* 433
   - 4.3 *Présentation de l'activité de recherche et développement (R et D)* 433

4.3.1 Compte de résultat par fonction 433
4.3.2 Cas réels 434

5. LOGICIELS 436
5.1 *Règles comptables* 436
5.2 *Charges ou immobilisation* 437
5.3 *Durée de l'amortissement* 438

6. ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS 438
6.1 *Intensité de la R et D* 438
6.2 *Relation entre la R et D et la croissance* 439
6.3 *Relation entre la R et D et le cours de Bourse* 440

L'ESSENTIEL 440

RÉVISION 441

EXERCICES 442

CHAPITRE 9
STOCKS 455

1. NOTION DE STOCKS 456
1.1 *Définition* 456
1.2 *Typologie des stocks* 457
1.3 *Cas réels* 459
1.4 *Poids des stocks au bilan* 461

2. MÉTHODES D'ENREGISTREMENT DES STOCKS 463
2.1 *Méthode de l'inventaire permanent* 463
2.2 *Méthode de l'inventaire intermittent* 464
2.3 *Comparaison des deux méthodes* 466
2.4 *Présentation des stocks dans le compte de résultat par nature* 467

3. ÉVALUATION DES STOCKS ET RÉSULTAT PUBLIÉ 468
3.1 *Le problème de base* 468
3.2 *Techniques d'évaluation des sorties de stocks* 469
3.2.1 Identification des coûts individuels 469
3.2.2 Techniques appliquées aux articles fongibles ou semi-fongibles 470

4. STOCKS ET VARIATION DE TRÉSORERIE 474

5. PERTE DE VALEUR DES ARTICLES EN STOCK (RÉGULARISATIONS DE FIN D'EXERCICE) 474

6. COMPTE DE RÉSULTAT PAR NATURE ET COMPTE DE RÉSULTAT PAR FONCTION 476

7. PUBLICATION DES PROCÉDURES D'ÉVALUATION DES STOCKS 477
7.1 *Principes* 477
7.2 *Cas réels* 478
8. ANALYSE FINANCIÈRE RELATIVE AUX STOCKS 479
8.1 *Les ratios* 479
8.2 *Cas réel* 480
L'ESSENTIEL 482
RÉVISION 483
EXERCICES 484

CHAPITRE 10
INSTRUMENTS FINANCIERS AU BILAN ET COMPTABILITÉ À LA JUSTE VALEUR 495
1. INSTRUMENTS FINANCIERS, ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS 496
1.1 *Les instruments financiers* 496
1.2 *Évolution des IFRS relatives aux instruments financiers* 497
1.3 *Définition et classement des actifs financiers* 498
1.4 *Évaluation des actifs financiers* 499
1.4.1 Évaluation initiale 499
1.4.2 Évaluation ultérieure 499
1.5 *Définition et classement des passifs financiers* 501
2. DISPONIBILITÉS ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE 502
2.1 *Définitions* 502
2.2 *Cas réel* 503
3. ACTIFS FINANCIERS ULTÉRIEUREMENT ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI 503
4. CRÉANCES (À COURT TERME) 504
4.1 *Créances clients* 504
4.1.1 Application du principe de non-compensation aux créances clients 506
4.1.2 Comptes individuels de clients 506
4.1.3 Caractère recouvrable des créances 507
4.1.4 Communication financière relative aux créances clients 513
A. *Présentation au bilan* 513
B. *Cas réel* 514
C. *Publication des variations des dépréciations des comptes de clients* 514
4.2 *Effets à recevoir* 516

4.2.1 Principe ... 516
4.2.2 Enregistrement des effets à recevoir ... 518
4.2.3 Cas réel ... 519
4.3 *Retours sur ventes* ... 519
4.4 *Taxe sur la valeur ajoutée* ... 521
4.4.1 Principe de la TVA ... 521
4.4.2 Comptabilité de la TVA ... 522
4.4.3 TVA sur les créances douteuses ... 523
5. ACTIFS FINANCIERS ULTÉRIEUREMENT ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ... 523
5.1 *Principe* ... 523
5.2 *Comptabilisation des variations de valeur* ... 523
6. ACTIFS FINANCIERS ULTÉRIEUREMENT ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT ... 524
6.1 *Définitions* ... 524
6.2 *Comptabilité des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat* ... 524
6.3 *Communication de l'information relative aux actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat* ... 527
6.3.1 Modèle 1 (détaillé verticalement et emploi d'un compte d'actif soustractif) ... 528
6.3.2 Modèle 2 (synthétique avec le détail dans le bilan lui-même) ... 528
6.3.3 Modèle 3 (synthétique avec le détail dans l'annexe des états financiers) ... 528
6.3.4 Modèle 4 (détaillé horizontalement) ... 528
7. INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES DÉSIGNÉS COMME ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ... 530
7.1 *Principe* ... 530
7.2 *Techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments non cotés* ... 530
8. QUESTIONS DE COMMUNICATION FINANCIÈRE ... 531
9. ANALYSE FINANCIÈRE ... 534
9.1 *Les ratios* ... 534
9.2 *Cas réel* ... 536
L'ESSENTIEL ... 537
RÉVISION ... 538
EXERCICES ... 538

CHAPITRE 11
CAPITAUX PROPRES 551

1. FORMES JURIDIQUES DES ENTREPRISES 553
1.1 *Entreprise individuelle* 553
1.2 *Société de personnes* 553
1.3 *Sociétés de capitaux* 554
2. CAPITAL SOCIAL 556
2.1 *Définition* 556
2.2 *Valeur nominale* 556
2.3 *Libération du capital* 556
2.4 *Catégories d'actions* 557
2.4.1 Actions de préférence ou actions ordinaires 558
2.4.2 Actions de préférence amortissables ou convertibles 559
2.4.3 Actions dont les droits de votes sont adaptés 559
2.4.4 Exemples réels 559
2.5 *Prime d'émission* 560
2.6 *Comptabilité du capital social* 560
2.7 *Information financière relative au capital social* 561
2.7.1 Normes internationales 561
2.7.2 Cas réel 562
3. AFFECTATION DU BÉNÉFICE 563
3.1 *Dividendes* 563
3.2 *Réserves* 564
3.3 *Information financière relative aux réserves* 564
3.3.1 Bilan après répartition 564
3.3.2 Bilan avant répartition 565
3.4 *Comptabilisation et information relatives aux capitaux propres* 565
3.4.1 Exemple simple de présentation des capitaux propres 565
3.4.2 Comptabilité de la répartition du bénéfice 566
3.4.3 Cas réels 567
A. *Présentation n° 1 – Bilan après répartition* 567
B. *Présentation n° 2 – Bilan avant répartition* 568
4. ÉMISSION D'ACTIONS NON REPRÉSENTATIVES D'APPORTS EN NUMÉRAIRE 569
4.1 *Émission d'actions rémunérant un apport en nature* 569
4.2 *Émission d'actions lors d'une incorporation de réserves* 570
4.3 *Conversion d'une créance en actions* 571

5. FRAIS D'ÉMISSION D'ACTIONS 572
6. RÉDUCTION DE CAPITAL 572
7. ACTIONS PROPRES 573
7.1 *Pourquoi racheter ses propres actions* 573
7.2 *Achat d'actions propres pour réduire le capital* 574
7.3 *Détention des actions propres par la société* 575
7.4 *Information financière relative aux actions propres* 575
8. PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (PLANS DE STOCK OPTIONS) 576
8.1 *Définition* 576
8.2 *Comptabilisation* 577
9. DIVIDENDES EN ACTIONS ET DIVIDENDES EN NATURE 578
10. RÉSULTAT GLOBAL 579
11. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 580
11.1 *Prescriptions de la norme IAS 1* 580
11.2 *Présentation de la variation des capitaux propres* 580
11.2.1 Tableau de variation des capitaux propres 580
11.2.2 Cas réel 582
12. ANALYSE FINANCIÈRE 584
12.1 *Augmentation de capital et structure financière* 584
12.2 *Ratios* 585
12.2.1 Taux de rendement des capitaux propres 585
12.2.2 Création de valeur de l'exercice (CVE) 586
12.2.3 Ratio de capitaux propres 586
12.2.4 Ratio emprunts/capitaux propres et levier financier 586
12.2.5 Ratio cours/valeur comptable 587
12.2.6 Cas réels 588
L'ESSENTIEL 589
RÉVISION 590
EXERCICES 591

CHAPITRE 12
PASSIFS 603
1. DÉFINITIONS 604
1.1 *Obligation actuelle* 604
1.2 *Événements passés* 605

1.3 *Extinction de l'obligation* ... 605
1.4 *La distinction entre courant et non courant* ... 605
1.4.1 Principes ... 605
1.4.2 Cas réels ... 607
2. POIDS RELATIF DES PASSIFS DANS LE BILAN ... 609
3. PASSIFS NON COURANTS (LONG TERME OU DE FINANCEMENT) ... 610
4. COMPTABILITÉ DES DETTES COURANTES ... 613
4.1 *Dettes fournisseurs* ... 613
4.2 *Effets à payer* ... 614
4.3 *Dettes fiscales* ... 614
4.4 *Dettes à long terme échéant dans un délai d'un an* ... 614
5. INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX DETTES ... 615
5.1 *Pas de distinction dans le bilan entre dettes à court terme et dettes à long terme* ... 615
5.2 *Dettes à court terme et dettes à long terme distinguées au bilan* ... 617
6. DETTES, PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS ... 618
6.1 *Provisions ou dettes* ... 619
6.1.1 Définition ... 619
6.1.2 Cas réel ... 621
6.2 *Provisions ou charges à payer* ... 622
6.2.1 Principe et définition ... 622
6.2.2 Cas réel ... 623
6.3 *Passifs éventuels* ... 623
6.4 *Provisions ou passifs éventuels* ... 624
6.4.1 Discussion ... 624
6.4.2 Provisions pour litiges ... 624
6.4.3 Passifs éventuels résultant de l'escompte des effets de commerce ... 626
A. *Principes* ... 626
B. *Cas réel* ... 626
6.4.4 Autres passifs éventuels ... 627
6.5 *Passifs liés à l'environnement* ... 627
7. EMPRUNTS OBLIGATAIRES ... 627
7.1 *Définition* ... 627
7.2 *Intérêts, primes d'émission et de remboursement* ... 628
7.3 *Comptabilité des emprunts obligataires* ... 630

7.3.1 Obligations émises au pair 630
7.3.2 Obligations émises au-dessus du pair 631
A. *Amortissement des primes* 631
B. *Méthode du taux d'intérêt effectif* 631
C. *Méthode du taux d'intérêt linéaire* 632
7.3.3 Obligations émises au-dessous du pair 632

8. CONTRATS DE LOCATION (OU BAUX) 632
8.1 *Comptabilité des contrats de location* 633
8.2 *Location-financement et location simple (IAS 17)* 634
8.3 *Tous les contrats de location (IFRS 16)* 636
8.4 *Immobilisation des actifs faisant l'objet d'une location-financement* 637
8.5 *Exemple de comptabilisation des actifs loués* 638
8.6 *Location simple* 640
8.7 *Cession-bail* 640
8.8 *Informations financières relatives aux contrats de location* 641
8.8.1 La position de l'IASB 641
8.8.2 Cas réel 641

9. PRESTATIONS AU PERSONNEL ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE 642
9.1 *Prestations à court terme* 644
9.1.1 Salaires bruts 644
9.1.2 Charges sociales patronales 644
9.2 *Prestations postérieures à l'emploi* 645
9.2.1 Régimes à cotisations définies 646
9.2.2 Régimes à prestations définies 646
A. *Principes* 646
B. *Possibilité d'un financement affecté* 647

10. ANALYSE FINANCIÈRE 648
10.1 *Immobilisation des biens loués* 648
10.2 *Ratios* 648

L'ESSENTIEL 650
RÉVISION 651
EXERCICES 652

CHAPITRE 13
REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES 669

1. DÉFINITION ET TYPOLOGIE DES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES 673

2. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES : PRINCIPES 674

2.1 *Définition* 674

2.2 *Utilité des états financiers consolidés* 675

2.3 *Nature des relations entre la société mère et les entités constituant le groupe* 677

2.3.1 Approfondissement de la définition des trois modes de relations. 678

A. *Contrôle (exclusif)* 678

B. *Influence notable* 679

C. *Contrôle conjoint* 680

2.3.2 Pourcentage de contrôle et pourcentage d'intérêt 680

3. PRÉSENTATION DE L'ACQUISITION D'UNE PARTICIPATION : MÉTHODE DE CUMUL OU MÉTHODES DE CONSOLIDATION 681

3.1 *Incidence d'une prise de participation sur la présentation des comptes* 682

3.2 *Si la consolidation est facultative* 683

3.3 *Si la consolidation est obligatoire* 684

3.3.1 1er cas : consolidation – participation de 100 % – intégration globale 685

3.3.2 2e cas : consolidation – pourcentage d'intérêt de 90 % – Intégration globale avec intérêts n'exerçant pas le contrôle (intérêts minoritaires) 687

A. *Principes* 687

B. *Information financière relative aux intérêts n'exerçant pas le contrôle* 690

C. *Cas réel* 691

3.3.3 3e cas : consolidation avec pourcentage d'intérêt de 100 % mais prix d'achat des titres de participation différent de la valeur comptable des actifs achetés 692

A. *Principes* 692

B. *Traitement ultérieur du goodwill* 695

3.4 *Si la mise en équivalence est prescrite* 695

3.4.1 Principes 695

3.4.2 4e cas : 25 % de pourcentage d'intérêt 697

3.5 *Quand l'intégration proportionnelle était prescrite* 698

3.5.1 Principes 698

3.5.2 5e cas : pourcentage d'intérêt de 50 % (contrôle conjoint) 699

3.6 *Publication des méthodes employée dans la consolidation* 701

3.7 *Incidence des trois méthodes de consolidation sur le chiffre d'affaires et le résultat* 702
3.8 *Synthèse : interaction entre les IFRS 10, 11, 12 et l'IAS 28* 704
3.9 *Mise en équivalence dans les comptes individuels* 704

4. PROCÉDURE DE CONSOLIDATION 705

5. IMPÔTS DIFFÉRÉS DUS AUX RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION 707

6. CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES 707

7. FUSIONS 707
7.1 *Évaluation des deux sociétés* 709
7.2 *Détermination de la parité d'échange des actions* 709
7.3 *Détermination du nombre d'actions à émettre* 709
7.4 *Détermination de la prime de fusion* 709
7.5 *Comptabilité de la fusion* 710

L'ESSENTIEL 711

RÉVISION 712

EXERCICES 713

CHAPITRE 14
ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT 723

1. ANALYSE DE LA TENDANCE (OU ANALYSE CHRONOLOGIQUE) APPLIQUÉE AU COMPTE DE RÉSULTAT 725
1.1 *Principes et objectif* 725
1.2 *Avantages et limites de l'analyse de la tendance* 726
1.3 *Exemple d'analyse de la tendance* 727

2. ANALYSE EN POURCENTAGE (OU ANALYSE VERTICALE) DU COMPTE DE RÉSULTAT 729
2.1 *Principes et objectif* 729
2.2 *Utilité de l'analyse en pourcentage* 729
2.3 *Exemple* 730
2.4 *Compte de résultat en pourcentage* 731
2.4.1 Compte de résultat exprimé en pourcentage par fonction 731
2.4.2 Compte de résultat exprimé en pourcentage par nature et tableau des SIG 733
A. *Marge commerciale* 735
B. *Production de l'exercice* 735

C. *Consommations en provenance des tiers* ... 735
D. *Valeur ajoutée* ... 735
E. *Excédent brut d'exploitation (ou EBITDA)* ... 736
F. *Résultat d'exploitation (ou EBIT)* ... 737
G. *Résultat courant avant impôts* ... 737
H. *Résultat exceptionnel* ... 737
I. *Résultat de l'exercice* ... 737
2.4.3 Pratique du tableau des soldes intermédiaires de gestion : le cas de China Eastern Airlines ... 737
A. *L'entreprise* ... 738
B. *États financiers* ... 738
C. *Analyse* ... 741
L'ESSENTIEL ... 744
RÉVISION ... 745
EXERCICES ... 749

CHAPITRE 15
ANALYSE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (OU BILAN) .. 761
1. ANALYSE DE LA TENDANCE ... 761
2. ANALYSE EN POURCENTAGE (OU ANALYSE VERTICALE) DU BILAN ... 762
2.1 *Définition* ... 762
2.2 *État de la situation financière (ou bilan) en pourcentage* ... 762
3. STRUCTURE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (OU BILAN) ET RELATION DE TRÉSORERIE ... 764
3.1 *Structure de l'état de la situation financière (ou bilan)* ... 764
3.2 *Relation de trésorerie : fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie nette* ... 764
3.2.1 Les trois soldes ... 764
3.2.2 Relation de trésorerie ... 765
3.2.3 Le besoin fonds de roulement ... 766
3.2.4 Interprétations du fonds de roulement ... 766
A. *Approche A par le haut du bilan* ... 766
B. *Approche B par le bas du bilan* ... 767
3.2.5 Niveau du fonds de roulement ... 768
3.2.6 Scénarios de BFR et de trésorerie nette ... 769
3.3 *La structure du bilan en pratique : Étude comparative d'Exxon, Sinopec et Total* ... 771

3.3.1 Présentation générale des entreprises 771
A. *ExxonMobil* 771
B. *Sinopec* 771
C. *Total* 772
3.3.2 Information financière 772
3.3.3 Bilans par grandes masses 776
3.3.4 Tableaux de structure financière 777
3.3.5 Analyse 779
A. *Exxon* 779
B. *Sinopec* 780
C. *Total* 780

L'ESSENTIEL 781

RÉVISION 782

EXERCICES 785

CHAPITRE 16
CONSTRUCTION DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 797

1. STRUCTURE DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 798

2. UTILITÉ DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 799
2.1 *Importance de la trésorerie* 799
2.2 *Objectivité de la trésorerie* 799
2.3 *Précieux outil de prévision* 799
2.4 *Uniformisation de la pratique internationale* 800

3. ACTIVITÉS GÉNÉRANT DES FLUX DE TRÉSORERIE 800
3.1 *Activités d'exploitation* 801
3.2 *Activités d'investissement* 801
3.2.1 Cas réel 802
3.3 *Activités de financement* 802
3.4 *Divergences de classement* 803

4. CALCUL DES FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION 803
4.1 *Méthode directe de calcul des flux de trésorerie résultant des activités d'exploitation* 803
4.2 *Méthode indirecte de calcul des flux de trésorerie résultant des activités d'exploitation* 804
4.3 *Information sur les flux de trésorerie résultant des activités d'exploitation* 804

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE 805
5.1 *Définitions* 805
5.2 *Information à fournir* 806
5.2.1 Principes 806
5.2.2 Cas réel 806
6. EXEMPLE DE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 807
7. ÉTABLISSEMENT D'UN TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 810
7.1 *Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation* 812
7.1.1 Méthode indirecte 812
A. *Éléments indépendants de la trésorerie et flux de trésorerie potentiel* ... 812
B. *Plus–values de cessions d'immobilisations* 813
C. *Variations des stocks, des créances et des dettes* 814
D. *Résumé de la méthode indirecte* 815
E. *Société Liszt – Tableau des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (méthode indirecte)* 815
7.1.2 Méthode directe 816
A. *Recettes provenant des clients* 817
B. *Dépenses pour le règlement des fournisseurs de marchandises* 818
C. *Dépenses pour le règlement des autres charges d'exploitation (paiements aux fournisseurs des « autres charges »)* 818
D. *Dépenses d'intérêts* 819
E. *Recettes provenant des titres en portefeuille* 819
F. *Dépenses d'impôts sur les bénéfices* 819
G. *Recettes sur les cessions d'immobilisations* 819
H. *Synthèse des corrections* 819
I. *Société Liszt – Tableau des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (méthode directe)* 820
7.1.3 Cas particulier des entreprises industrielles 822
7.2 *Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement* 822
7.2.1 Achat de matériel 823
7.2.2 Cession de matériel 823
7.2.3 Remboursement du prêt 823
7.2.4 Société Liszt – Tableau des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement 823
7.3 *Flux de trésorerie liés aux activités de financement* 824
7.3.1 Augmentations de capital 824
7.3.2 Dividendes 825
7.4 *Ensemble du tableau des flux de trésorerie* 825

8. INFORMATION FINANCIÈRE 827
9. OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE 828
L'ESSENTIEL 828
RÉVISION 829
EXERCICES 829

CHAPITRE 17
ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE ET QUALITÉ DES BÉNÉFICES 835

1. ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE 836
1.1 *Signe algébrique des flux* 836
1.2 *Du flux de trésorerie en excès au free cash flow* 837
1.2.1 Flux de trésorerie en excès 838
1.2.2 Flux de trésorerie disponible 838
1.2.3 Free cash flow 839
1.2.4 Hypothèses sous-jacentes 840
1.2.5 Exemple de calcul 840
1.3 *Analyse du tableau des flux de trésorerie à l'aide de ratios* 841
1.3.1 Flux de trésorerie rapporté au chiffre d'affaires 841
1.3.2 Ratio de trésorerie d'exploitation ou Rendement en trésorerie 841
1.3.3 Ratio de trésorerie rapportée aux dettes courante (ou ratio de liquidité) 842
1.3.4 Ratio de trésorerie sur endettement 842
1.3.5 Autres ratios 842
A. *Ratio d'investissement* 842
B. *Suffisance des flux de trésorerie* 842
1.3.6 Structure des différents flux de trésorerie 843

2. MANIPULATION DES COMPTES ET QUALITÉ DES ÉTATS FINANCIERS 843
2.1 *Principes* 843
2.2 *Les formes de la manipulation des comptes* 845
2.2.1 Gestion du résultat 845
2.2.2 Lissage des résultats 845
2.2.3 Nettoyage de bilan 845
2.2.4 Comptabilité créative 846
2.3 *Pratiques* 846
2.4 *Différence entre manipulation des recettes et dépenses et manipulation des régularisations d'inventaire* 847

2.4.1 Manipulations des recettes et des dépenses 847
2.4.2 Manipulation des régularisations d'inventaire 847
2.5 *La manipulation des comptes enlève-t-elle toute utilité aux états financiers ?* 848
3. LE CALCUL INDIRECT DU FLUX NET D'EXPLOITATION EN TANT QU'OUTIL D'ANALYSE DE LA QUALITÉ DU RÉSULTAT 849
L'ESSENTIEL 850
RÉVISION 851
EXERCICES 855

CHAPITRE 18
ANALYSE PAR LES RATIOS, ANALYSE FINANCIÈRE ET AU-DELÀ 871

1. ANALYSE PAR LES RATIOS : RECHERCHE DE RÉPONSES À LA QUESTION « COMMENT » 873
1.1 *Définition* 873
1.2 *Conditions d'utilisation des ratios* 874
1.3 *Comparaisons de ratios* 877
1.3.1 Analyse chronologique 877
1.3.2 Analyse sectorielle 878
1.3.3 Analyse empirique 881
1.4 *Quelques ratios classiques* 882
1.5 *Remarques supplémentaires sur le calcul des ratios* 882
1.6 *Pyramides de ratios* 885
1.6.1 Pyramide de ratios liés au rendement des capitaux propres et stratégie 885
1.6.2 La formule de DuPont, l'ancêtre des pyramides de ratios 886
1.6.3 La piste financière : création d'un modèle de fonctionnement de l'entreprise 887
2. SOURCES D'INFORMATIONS SUR LES SOCIÉTÉS 889
2.1 *Rapport annuel aux actionnaires* 889
2.2 *Revues et journaux financiers – Revues spécialisées* 890
2.3 *Bases de données* 890
2.4 *États financiers déposés auprès des autorités fiscales et judiciaires* 890
3. MESURE DU PROFIT DES INVESTISSEURS 890
3.1 *Bénéfice par action* 890
3.1.1 Bénéfice de base par action 891
3.1.2 Bénéfice dilué par action 892

A. *Principes* ... 892
B. *Cas réels* ... 894
3.1.3 Ratio cours sur bénéfice (PER) ... 895
3.2 *Rendement du capital engagé : résultat résiduel et EVA®* ... 896
3.2.1 Principes ... 896
3.2.2 Résultat résiduel ... 896
3.2.3 EVA® ... 897
3.2.4 Limites de l'EVA® et de la MVA : la méthode du flux de trésorerie ... 900
4. INFORMATION SECTORIELLE ... 901
4.1 *Définitions* ... 901
4.2 *Publication* ... 902
5. MÉTHODE DES SCORES ... 904
5.1 *Principes* ... 904
5.2 *Exemple : le score Z d'Altman* ... 905
6. GOUVERNANCE ... 905
6.1 *Définition du gouvernement d'entreprise* ... 906
6.2 *Gouvernement d'entreprise et contrôle interne, exercice de la responsabilité* ... 907
6.3 *Gouvernement d'entreprise et création de valeur* ... 907
6.4 *Indicateurs de gouvernement d'entreprise* ... 907
6.5 *Régulation du gouvernement d'entreprise* ... 908
6.6 *Les causes des atteintes aux principes de bon gouvernement* ... 909
6.7 *Régulation de la déontologie* ... 910
6.8 *Responsabilité sociétale des entreprises* ... 910
L'ESSENTIEL ... 911
RÉVISION ... 912
EXERCICES ... 917

INDEX ... 933

BUSINESS SCHOOL

Adaptation de Georges Langlois

Hervé Stolowy

Professeur à HEC Paris, il enseigne la comptabilité financière et l'analyse comptable dans le cadre du programme HEC-MBA et du Master HEC de science de management – Grande école. Il intervient aussi dans le programme doctoral HEC (recherche en comptabilité financière). Il est également diplômé d'expertise comptable. Il est auteur et co-auteur de 10 ouvrages, de chapitres dans 15 ouvrages collectifs et il a publié plus de 75 articles dans des revues spécialisées.

Yuan Ding

Professeur de comptabilité, Vice Président et Doyen à la China Europe International Business School, après avoir été professeur à HEC Paris. Il y est titulaire de la Chaire de Cathay Capital en comptabilité. Membre du comité de rédaction de six revues spécialisées chinoises ou internationales. Il intervient comme consultant dans de nombreuses sociétés transnationales et chinoises. Il est et a été également administrateur de plusieurs sociétés cotées et institutions financières en Chine continentale, à Hong Kong, au Canada et en Europe.

Georges Langlois

Professeur agrégé honoraire d'économie et gestion, Georges Langlois a enseigné la comptabilité à l'École normale supérieure de Cachan. Il est membre du jury du diplôme d'expertise comptable.

COMPTABILITÉ ET ANALYSE FINANCIÈRE

UNE PERSPECTIVE GLOBALE

Comptabilité et analyse financière est un **ouvrage d'introduction à la comptabilité financière et l'analyse financière.** Une **approche internationale** adopte le point de vue de l'utilisateur des documents comptables publiés par les entreprises. Plutôt que d'imposer une solution réglementaire à chacune des difficultés d'évaluation et de communication, l'ouvrage **analyse la logique économique du problème et en identifie les solutions** théoriquement possibles. Il **explique les répercussions** de chacune de ces solutions sur les entreprises et sur les décideurs. Il constitue une **base universelle de connaissances** pour tous les étudiants qui veulent s'intégrer dans une économie mondialisée.

Que leur carrière les conduise aux responsabilités de dirigeants ou de gestionnaires de sociétés ou que leur position soit celle d'observateurs extérieurs (investisseurs, gestionnaires de portefeuille, analystes de crédit, etc.), les étudiants devront savoir se repérer dans la comptabilité et l'information financière et en interpréter les données. Ils devront exercer leurs aptitudes, non seulement sur les entreprises de leur pays, mais sur les comptes publiés par les groupes internationaux cotés sur les principales places mondiales. C'est pourquoi l'ouvrage ne se confine pas dans une approche « nationale » des questions comptables. Il **offre un point de vue mondialisé, en s'appuyant prioritairement sur les normes internationales IAS/IFRS**. Il ne néglige pas pour autant les **principales normes nationales**, tant les US GAAP que les normes ou usages français, belges et suisses ou d'autres normes nationales dans la mesure où elles apportent un éclairage intéressant et utile.

Il est destiné aux étudiants d'écoles de commerce et d'universités (sciences de gestion, mastères) et aux professionnels (directeurs financiers, managers, analystes, investisseurs) en formation continue. Il facilite aux lecteurs francophones l'accès à une approche internationale de la comptabilité.

NOTO VERSION NUMÉRIQUE

http://noto.deboecksuperieur.com : la version numérique de votre ouvrage

- 24h/24, 7 jours/7
- Offline ou online, enregistrement synchronisé
- Sur PC et tablette
- Personnalisation et partage

deboeck SUPÉRIEUR

www.deboecksuperieur.com

ISBN 978-2-8073-0617-2
ISSN 1782-8147

9 782807 306172

couverture geluck, suykens & partners